

RAPPORT
ANNUEL

—
2022



Conseil de
**l'industrie
forestière**
du Québec



Table des matières

— 2

Liste des sigles
et acronymes

— 4

Mot du Président du
conseil d'administration

— 6

Mot du
Président-directeur général

— 8

Faits saillants

— 10

Économie du Québec
en 2022

— 16

Direction Économie
et Marchés

— 20

Direction Foresterie
et Approvisionnement

— 26

Direction Énergie
et Environnement

— 34

Direction Qualité
des produits

— 46

Direction Communications
et Relations publiques

— 54

Cecobois

— 60

Membres du
Conseil d'administration

— 63

Liste des membres
du CIFQ

— 66

Équipe du CIFQ

— Liste des sigles et acronymes

ACEUM	Accord Canada-États-Unis-Mexique	CO₂	Dioxyde de carbone
ACIA	Agence canadienne d'inspection des aliments	CPEQ	Conseil Patronal de l'Environnement du Québec
AD	Antidumping	CPQ	Conseil du Patronat du Québec
AFC	Ajustements à la frontière pour le carbone	CRSNG	Conseil de recherche en sciences naturelles et en génie du Canada
ALENA	Accord de libre-échange nord-américain	CVD	Droits compensateurs
ALSC	Bureau américain de normalisation du bois d'œuvre	CWPCA	Canadian Wood Pallet and Container Association
ANCAI	Association nationale des camionneurs artisans inc.	DCO	Direction de la coordination opérationnelle
AQCIE	Association québécoise des consommateurs industriels d'électricité	DOC	Département of commerce
ARBJ	Administration régionale Baie-James	ECCC	Environnement et Changements climatiques Canada
ASFC	Agence des services frontaliers du Canada	FédéCP	Fédération québécoise des chasseurs et pêcheurs
BdC	Banque du Canada	FORAC	Consortium de recherche FORAC
BMMB	Bureau de mise en Marché des bois	FPAC/APFC	Association des produits forestiers du Canada
CAQ	Coalition avenir Québec	FQM	Fédération québécoise des municipalités
CCB	Conseil canadien du bois	FSC	Forest Stewardship Council
CCI	Comité sur le commerce international	GES	Gas à effet de serre
CDRHPNQ	Commission de développement des ressources humaines des Premières Nations du Québec	GIEC	Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat
Cecobois	Centre d'expertise sur la construction commerciale en bois	GTEF	Groupe de travail sur l'entrepreneuriat forestier
CIFQ	Conseil de l'industrie forestière du Québec	HQD	Hydro-Québec Distribution
CLEFA	Chaire de leadership en enseignement en foresterie autochtone	HT	Traitement à la chaleur (Heat Treatment)
CLSAB	Conseil d'accréditation des normes canadiennes du bois	IFC	Institut forestier du Canada
CNRC	Conseil national de recherches du Canada	ITC	International Trade Committee
		LQE	Loi sur la qualité de l'environnement

MAPAQ	Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec	QWEB	Bureau de promotion des produits forestiers du Québec (Quebec Wood Export Bureau)
MELCCFP	Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (Depuis octobre 2022)	RADF	Règlement sur l'aménagement durable des forêts du domaine de l'État
MERN	Ministère de l'Énergie et de Ressources naturelles (Jusqu'en octobre 2022)	RBQ	Régie du bâtiment du Québec
MDF	Panneau de fibres à densité moyenne	REAFIE	Règlement sur l'encadrement d'activités en fonction de leur impact sur l'environnement
MFFP	Ministère de la Faune, des Forêts et des Parcs (Jusqu'en octobre 2022)	REP	Cadre réglementaire pour l'électricité propre
MRC	Municipalités régionales de comté	RNCan	Ressources naturelles Canada
MRNF	Ministère des Ressources naturelles et des Forêts (Depuis octobre 2022)	RREÉI	Règlement sur les fabriques de pâtes et papiers et au Règlement relatif à l'exploitation d'établissements industriels
MSR	Bois classé par contrainte mécanique	SARA	Travail sur les espèces en péril (Species at Risk Act)
NBHK	Pâtes commerciales de feuillus	SFI	Sustainable Forestry Initiative
NBSK	Pâtes commerciales de résineux	SPEDE	Système de plafonnement et d'échange de droits d'émission
NCASI	National Council for Air and Stream Improvement	S-P-F	Épinette, pin, sapin (Spruce-pine-fir)
NHLA	National Hardwood Lumber Association	TCMML	Table de concertation sur le marché de la matière ligneuse
NLGA	Commission nationale de classification des sciages (National Lumber Grades Authority)	UPA	Union des producteurs agricoles
OIFQ	Ordre des ingénieurs forestiers du Québec		
OSB	Panneaux de copeaux (Oriented strand board)		
PIB	Produit intérieur brut		
PMP	Pied Mesure Planche		
PPAQ	Producteurs et productrices acéricoles du Québec		
PRRI	Programme de réduction des rejets industriels		
PWC	PricewaterhouseCoopers		

— Mot du Président du conseil d'administration



« FAIRE ENSEMBLE »

Encore une fois cette année, c'est avec beaucoup de fierté que l'équipe du CIFQ vous présente son rapport annuel.

Alors que l'année 2022 était marquée par le thème « Faire demain », elle nous a permis de se projeter vers une foresterie innovante, forte et durable. Nous avons, en tant qu'industrie, pu jeter les bases d'une vision d'avenir pour nos communautés et nous n'avons pas craint de faire les demandes nécessaires afin de réaliser ce futur. L'année 2022 a aussi été marquée par notre retour en présentiel à la suite des contraintes sanitaires imposées pour faire face à la pandémie de la COVID-19. Cette dernière année a permis de nous retrouver, nous rassembler ainsi que de se concerter de nouveau, cette fois, pour « Faire ensemble ».

La prévisibilité, la planification et les opportunités de croissance sont devenus les mots-clés de notre organisation. Nous sommes conscients que pour assurer un avenir solide, il est essentiel de poser des actions concrètes dès aujourd'hui. En dépit des défis, la demande pour les produits forestiers est restée forte et la production de nos industries, robuste. Dans les pages suivantes, vous constaterez l'engagement et l'expertise du CIFQ dans de nombreux dossiers qui contribuent et s'imbriquent dans l'objectif d'une plus grande acceptabilité sociale pour la foresterie au Québec.

Par ailleurs, l'année 2022 a été mouvementée avec de nombreuses consultations importantes et une année électorale qui a incité le CIFQ à prendre une place prépondérante dans la sphère publique. Notre permanence a été très active, déposant de nombreux mémoires, participant à des consultations gouvernementales, réalisant des projets concrets et produisant des fiches techniques sur la construction en bois.

Les résultats obtenus en 2022 sont largement attribuables à Jean-François Samray et à son équipe, qui a accueilli de nouveaux membres tels que Véronique Normandin, Caroline Frenette, Myriam Larouche et Jason Dubé



— **M. Sylvain Martel**

Président du Conseil d'administration du CIFQ

au sein du CIFQ, contribuant ainsi à renforcer l'excellence déjà bien établie de l'organisation. Je tiens également à souligner le travail des administrateurs du Conseil d'administration qui ont bien guidé l'orientation de l'organisation, ainsi que celui des membres des comités et groupes de travail, dont l'expertise précieuse s'est ajoutée à celle de la permanence, nous permettant ainsi de renforcer notre position. C'est grâce au travail et à l'implication de chacun que le CIFQ continue à être la voix incontournable de l'industrie forestière au Québec. Encore une fois, un grand merci à tous.

Bonne Lecture !

— Mot du Président-directeur général



Chers membres et ami.e.s du secteur forestier québécois,

C'est avec fierté que l'équipe de la permanence vous présente le rapport annuel de l'année 2022. Une année charnière dans l'histoire de notre industrie, par le retour en présentiel et la fin des mesures sanitaires d'urgence, mais également en matière de présence sur la scène politico-administrative en réponse à de très nombreuses consultations menées par les gouvernements.

Fruit d'un travail d'analyse et de réflexion, les positions développées par le CIFQ mettent en lumière la très complexe réalité d'affaires de ses membres. Celles-ci ne pourraient prendre forme sans l'implication continue de nos membres et le partage de leur réalité. Je profite donc de ces quelques lignes pour les remercier de leur implication au sein de nos différentes instances et comités. Comme vous serez à même de le constater, ce travail d'équipe a donné des résultats.

L'année 2022 sera également identifiée comme étant celle de la convergence avec de nombreux groupes de la société civile. Utilisation du territoire forestier, vitalité socio-économique, formation de la main d'œuvre, lutte contre les changements climatiques, intégration sociale, innovation, voilà autant de sujets pour lesquels le CIFQ a été sollicité afin de faire plus, afin de faire mieux ! Ce dialogue a également permis à plusieurs de constater à quel point le secteur forestier jouait une place importante dans leur vie et dans celle de leur communauté. C'est à se parler qu'on se comprend et c'est en s'écoutant que l'on peut construire ensemble.



— **M. Jean-François Samray**
Président-directeur général du CIFQ

L'arrivée d'un nouveau gouvernement provincial et d'une nouvelle équipe ministérielle, au cours de l'automne, nous a permis d'aller à la rencontre des membres, des alliés et des élus en fin d'année 2022 : un exercice nécessaire après autant de mois en mesures sanitaires. Ces rendez-vous nous ont permis de réfléchir conjointement et de constater que l'industrie forestière fait partie intégrante de l'histoire du Québec tout en étant un rouage essentiel de son activité économique actuelle et un incontournable de la prospérité durable de demain.

Voilà qui positionne adéquatement le CIFQ pour faire face aux défis des mois et années à venir. Au plaisir de faire notre avenir ensemble !

Bonne lecture.

— Faits saillants

JANVIER

Dépôt d'un mémoire sur le projet de Stratégie d'adaptation de la gestion et de l'aménagement des forêts aux changements climatiques

Dépôt de commentaires dans le cadre des consultations publiques sur le plan de réduction des émissions pour 2030

Dépôt d'un mémoire au gouvernement du Canada sur les ajustements à la frontière pour le carbone

Dépôt d'un mémoire au ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles dans le cadre de la consultation publique sur l'hydrogène vert et les bioénergies

FÉVRIER

Proposition d'allégement réglementaire au RADF conjointement avec le Conseil du patronat du Québec

Rédaction d'un avis à la Société du Plan nord sur le développement nordique durable

Publication, par l'équipe du CIFQ, du texte « Le bois, un matériau en demande pour 2022 », dans le cadre d'un dossier spécial sur la forêt de l'édition de février de la revue de l'ANCAI, *La Voix du Vrac*

MARS

Demande de changements au *Règlement sur la déclaration obligatoire de certaines émissions de contaminants dans l'atmosphère* en préparation d'un règlement omnibus par le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP)

Comparution de M. Samray et M. Vincent devant le comité permanent du Commerce international de la Chambre des communes afin de témoigner des conséquences du conflit du bois d'œuvre sur les scieurs québécois et canadiens

Consultation du CIFQ auprès de ses membres, en suivi d'une communication de la Direction de la coordination opérationnelle (DCO), concernant la mise en application de nouvelles exigences contractuelles, en vertu de l'article 6.4 de l'Entente de récolte 2021-2026



AVRIL

Dépôt de commentaires au MELCCFP dans le cadre de la consultation publique sur les nouveaux formulaires de demandes d'autorisation ministérielle

MAI

Dépôt d'un mémoire à la Commission indépendante sur les caribous forestiers et montagnards, fruit de recherches et concertation avec nos membres pour exposer la position et les propositions de l'industrie sur les stratégies recommandées

JUIN

Comparution de M. Germain pour le projet de loi n° 43, loi visant notamment à plafonner le taux d'indexation des prix des tarifs de distribution d'électricité

Dépôt de commentaires au MELCCFP dans le cadre de la consultation sur le projet de règlement modifiant le *Règlement concernant le système de plafonnement et d'échange de droits d'émission de gaz à effet de serre*

Participation aux audiences de la Commission indépendante sur les caribous forestiers et montagnards pour la présentation du mémoire du CIFQ

JUILLET

Comparution

de M. Germain devant le Comité permanent des ressources naturelles dans le cadre des consultations afin de favoriser une transformation juste et équitable du secteur de l'énergie du Canada

Dépôt de commentaires

au MELCCFP dans le cadre d'une révision du cadre réglementaire du Programme de réduction des rejets industriels

Dépôt de commentaires

à ECCC dans le cadre de la Consultation sur la Stratégie nationale d'adaptation du Canada

Dépôt d'un mémoire

Pour un développement équitable et ordonné de l'acériculture au Québec, dans le cadre de la consultation sur le Plan directeur ministériel sur le développement de l'acériculture en forêt publique

AOÛT

Dépôt de commentaires

au MERN sur le projet de règlement modifiant le *Règlement concernant la quantité de gaz naturel renouvelable devant être livrée par un distributeur*

SEPTEMBRE

Dépôt de commentaires

à ECCC dans le cadre de la consultation sur les changements proposés au Programme de déclaration des gaz à effet de serre pour les années 2022-2023

Dépôt de commentaires

du CIFQ par l'entremise d'un questionnaire d'évaluation de la Stratégie de développement de l'industrie québécoise des produits forestiers 2018-2023

Dépôt de commentaires

du CIFQ sur le projet de modification au *Règlement sur les permis d'intervention*, relativement à la tarification sur les taux unitaires applicables par zone

OCTOBRE

Lettre de félicitations acheminée aux parlementaires du Québec nouvellement élus

Signature officielle

des conventions pour le projet des machineries hybrides, de la campagne d'image et de l'appel d'offres pour le projet Qualibois

Dépôt de commentaires

sur le projet de règlement modifiant le *Règlement sur les heures de conduite et de repos des conducteurs de véhicules lourds*

NOVEMBRE

Tournée régionale au Lac-Saint-Jean

et visite des membres par le PDG

Journée de formation

sur les « Nouvelles stratégies de développement socio-économique, par et avec les Premières Nations » en collaboration avec la Chaire de leadership en enseignement en foresterie autochtone (CLEFA)

Lettre à la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec « Demande d'information continue visant toutes les demandes de modifications réglementaires concernant le bois de sciage »

Tournée régionale en Abitibi-Témiscamingue

et visite des membres par le PDG

Lettre à la direction de la gestion de l'approvisionnement en bois au MRNF en réponse à l'invitation de soumettre nos commentaires à l'égard du projet de renouvellement des décrets 438-2018 (concernant l'expédition de volumes annuels de bois ronds provenant des régions de l'Abitibi-Témiscamingue, de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, des Laurentides et de l'Outaouais) et 482-2028 (concernant l'expédition d'un volume annuel de bois ronds de 10 000 mètres cubes de thuya vers l'usine de sciage de l'entreprise J.D. Irving Limited)

Tournée régionale au Bas-Saint-Laurent

et visite des membres par le PDG

Dépôt de commentaires

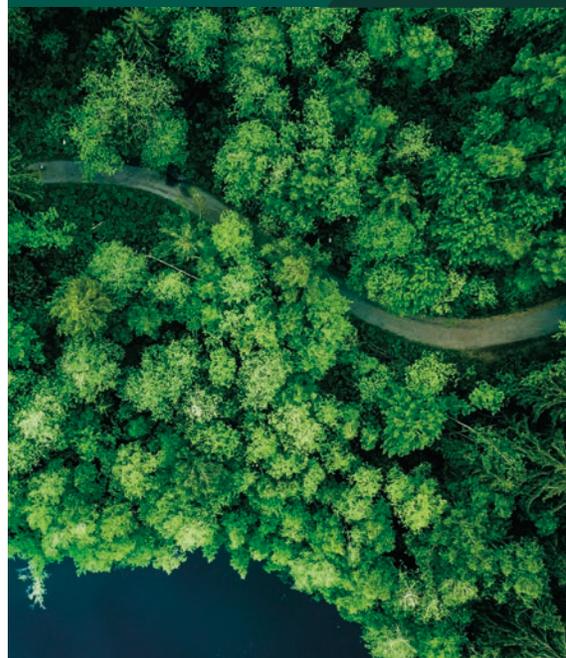
au MRNF sur le projet de renouvellement des décrets 438-2018 et 482-2018, mentionnés ci-dessus

— 2022 en chiffres :

5
mémoires

10
présentations de commentaires lors de consultations gouvernementales

4
comparutions devant des comités et commissions gouvernementales



DÉCEMBRE

Dépôt de commentaires au MELCCFP portant sur les modifications réglementaires envisagées dans le cadre du prochain projet de règlement omnibus du MELCCFP

Dépôt de commentaires sur la détermination par la Régie de l'énergie du taux d'indexation du tarif L en vertu de l'article 22.0.1.1 de la Loi sur Hydro-Québec applicable au 1^{er} avril 2023 (R-4211-2022)



Économie du Québec en 2022

On se souviendra de 2022 comme une année charnière entre la fin de la pandémie et le retour à la normalité. L'économie du Québec entamait l'année à plein régime, et les autorités gouvernementales prévoyaient une augmentation du PIB réel (excluant l'inflation) de plus de 7 % ! Toutefois, la décélération détectée dès le deuxième trimestre aura tôt fait de calmer le jeu et de reporter la croissance économique à 3 % lors de la publication de la mise à jour économique gouvernementale de décembre. Le déficit budgétaire du Québec pour l'exercice se terminant au 31 mars 2022 s'établit à 772 millions, nettement plus bas que les 7,4 milliards prévus.

Malgré un début d'année explosif pour le marché de l'emploi, battant les bas records de taux de chômage et de postes vacants, l'inflation demeure le paramètre économique vers lequel tous les regards se tournent. Les perturbations causées par les arrêts de production conjuguées aux liquidités des consommateurs ont entraîné des bouleversements dans les habitudes d'achat. La pandémie ne porte cependant pas tout le blâme. Les tensions géopolitiques entre les grandes puissances économiques et militaires mondiales ont fait exploser le prix du pétrole en particulier et, éventuellement, de toutes les autres sources d'énergie.

Les banques centrales se sont montrées très agressives dans leur combat contre l'inflation et utilisent leur remède de prédilection : l'augmentation des taux d'intérêt. Ces derniers commencent l'année à 0,25 %, mais la terminent à 4,25 % au terme de six hausses consécutives, dont une de 1 % en juillet et de 0,75 % en septembre. Un tel accroissement du loyer de l'argent demeure sans précédent dans l'histoire de la banque centrale canadienne.

Les effets des hausses de taux sur l'économie en général peuvent prendre quelques trimestres avant de se manifester. Le marché immobilier réagit toutefois très rapidement, puisque les augmentations se transposent immédiatement aux taux hypothécaires. Le ralentissement dans l'achat de maisons existantes et surtout dans les constructions neuves touche directement les membres de l'industrie du sciage résineux, qui voient la demande pour leurs produits diminuer.

Après une hausse supplémentaire de 0,25 % en janvier 2023, la Banque du Canada (BdC) annonce vouloir prendre une pause afin d'observer l'évolution de l'économie canadienne avant d'intervenir à nouveau.

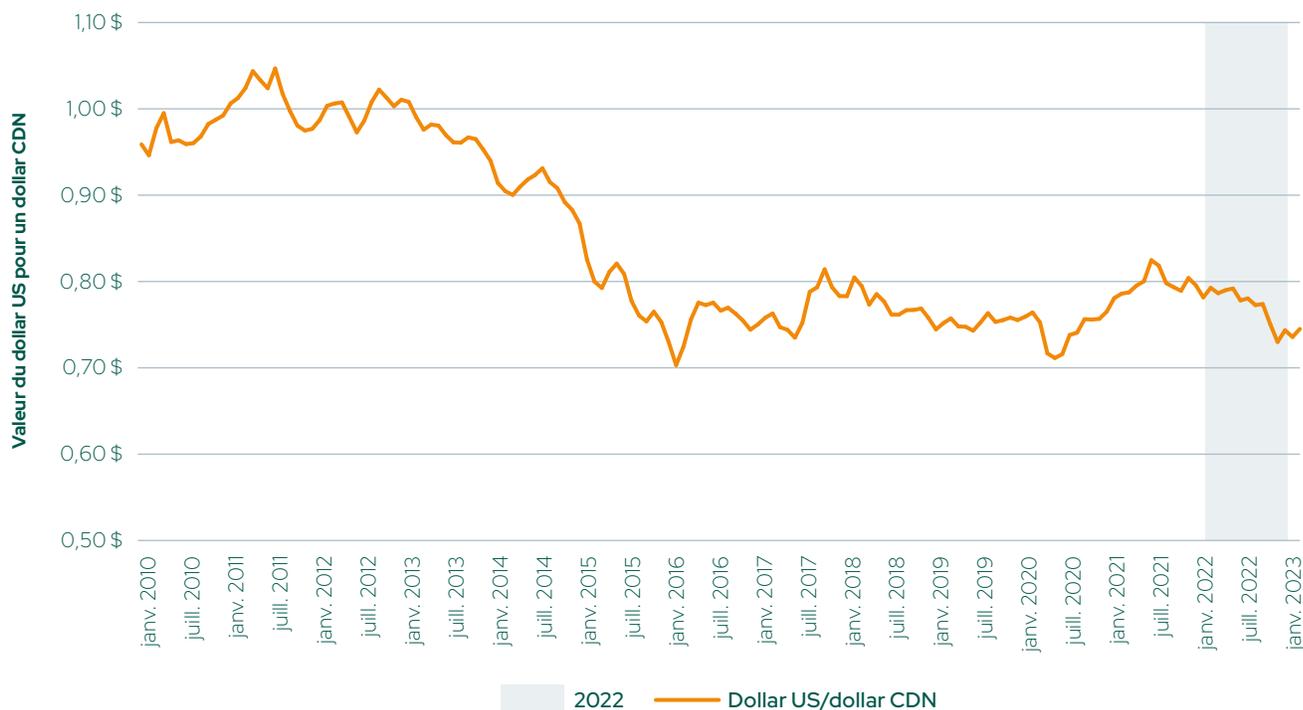
— L'évolution du dollar canadien en 2022

La valeur du dollar canadien exprimée en devise américaine constitue un paramètre de première importance pour les différentes industries composant le secteur forestier québécois. Le huard a fluctué de façon assez considérable tout au long de la dernière année. Après

avoir franchi à la hausse la barre des 0,80 \$ US à quelques reprises vers la fin de mars et au début d'avril, la monnaie canadienne a entrepris une chute assez rapide, notamment en septembre où elle perdait près de 0,05 \$ en l'espace de trois semaines.

Malgré la valeur relativement élevée du baril de pétrole, les tensions internationales découlant de l'invasion de l'Ukraine par la Russie et une inflation jamais vue en 40 ans ont encouragé le monde financier à se réfugier dans le dollar américain. Le dollar canadien a toutefois repris un certain dynamisme à la fin de l'année pour se hisser à près de 0,74 \$ US.

Figure 1 – Variation dans le temps de la valeur du dollar US/dollar CDN



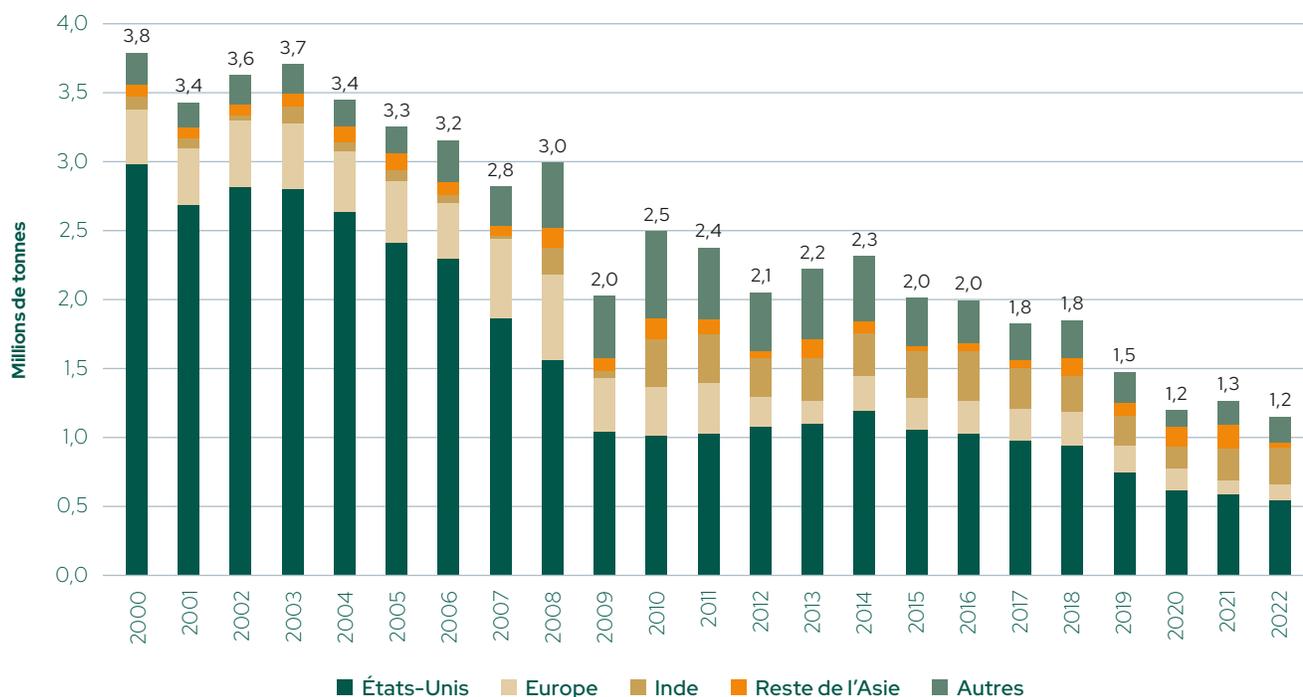
Source : Banque du Canada

— L'industrie du papier journal

La demande pour les papiers d'impression continue son déclin à l'échelle mondiale, et le papier journal n'y fait pas exception. Le Québec demeure néanmoins le plus gros producteur nord-américain de papier journal et un des principaux joueurs à l'échelle mondiale. En 2022, les prix du papier journal ont augmenté de plus de 100 \$ US/tonne métrique en raison, notamment, de l'effet de fermetures d'usines observées chez les producteurs. La valeur des livraisons a donc crû, mais l'analyse des volumes reste

un meilleur indicateur du niveau d'activité. La figure 2 montre une stabilisation des exportations québécoises de papier journal à 1,2 million de tonnes. Elles s'élevaient à plus de trois fois ce volume au début des années 2000. Les États-Unis demeurent la destination la plus importante, mais les autres régions, comme l'Inde et l'Europe, assurent maintenant plus de la moitié des livraisons québécoises !

Figure 2 – Exportations de papier journal



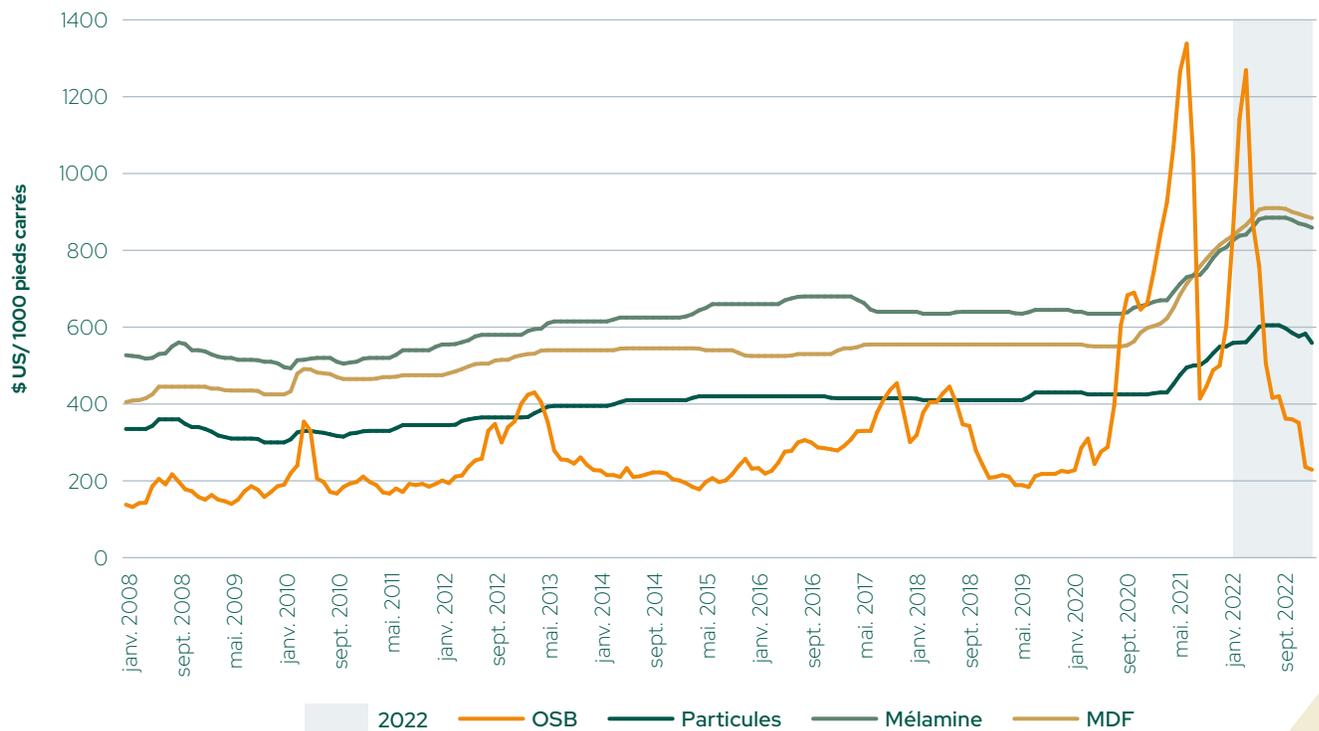
Source : ASFC

— Les panneaux

Les marchés des panneaux ont pris des orientations tout à fait différentes selon la nature de leur utilisation, à savoir structurelle et non structurelle. Du côté des panneaux structurels, l'OSB a subi la plus grande chute de prix jamais enregistrée. Ces derniers ont baissé de plus de 1 000 \$ US/1 000 pi². À 236 \$ US, ils cotent aujourd'hui au même prix qu'avant le début de la pandémie.

Les panneaux non structurels ont entamé l'année 2022 comme ils avaient terminé 2021, c'est-à-dire en forte hausse. Ces augmentations de prix ont pu s'observer jusqu'au milieu de l'année, après quoi une légère baisse de régime s'est installée. Malgré ce ralentissement dans la deuxième partie de 2022, les prix de vente des panneaux non structurels demeurent à des sommets historiques.

Figure 3 – Évolution du prix des panneaux



Source : Random Length

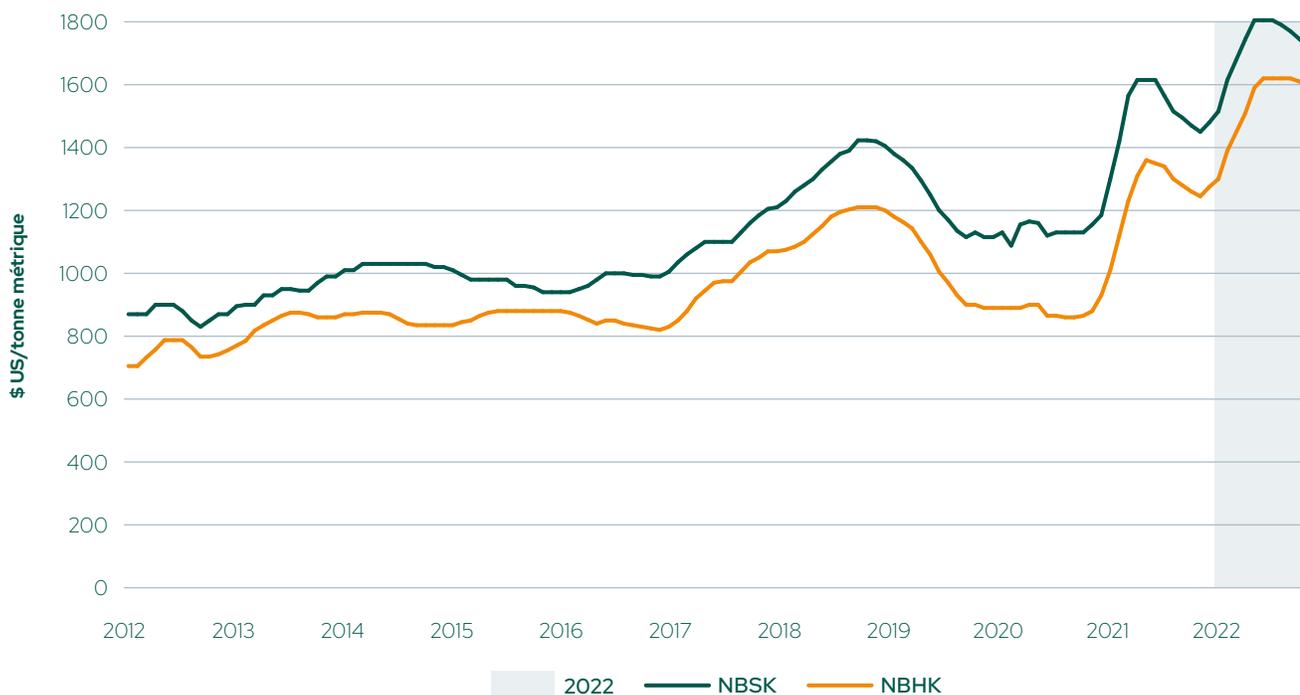
— L'industrie des pâtes commerciales

Les pâtes commerciales, autant celles de résineux (NBSK) que de feuillus (NBHK), avaient terminé l'année 2021 en baisse assez importante, en demeurant malgré tout à des niveaux historiquement hauts. Elles ont toutefois complètement renversé la vapeur dès le début de 2022 pour non seulement reprendre le terrain perdu, mais inscrire, vers

le milieu de l'année, de nouveaux hauts records. Elles se replient légèrement en fin d'année, mais se maintiennent à plus de 1500 \$ US/tonne métrique pour le NBHK et 1700 \$ US/tonne métrique pour le NBSK.

La demande pour les pâtes commerciales demeure forte, et les fermetures annoncées dans l'Ouest canadien en raison des difficultés d'approvisionnement en fibre pourraient continuer à exercer de la pression à la hausse sur les prix.

Figure 4 – Évolution du prix des pâtes commerciales



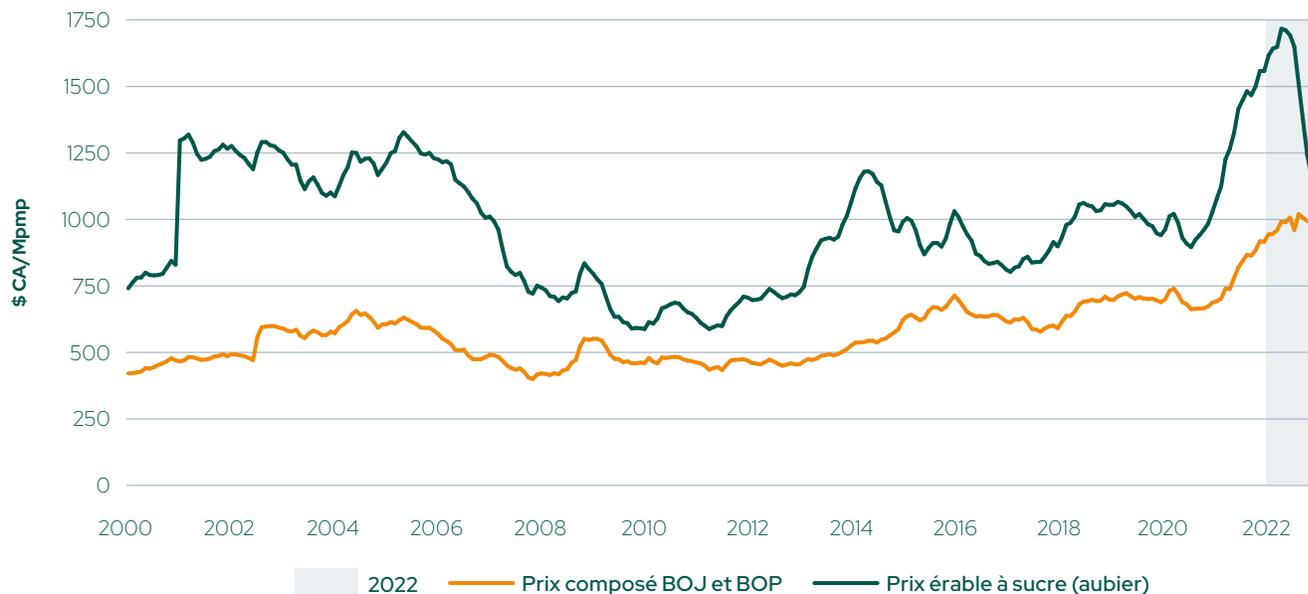
Source : MFFP

— L'industrie du sciage feuillu

Les produits issus de l'industrie du sciage feuillu, bien que reliés aux activités de construction, ne répondent pas à la même dynamique que les produits structuraux résineux. Il s'agit principalement de produits dits d'apparence entrant dans la fabrication de meubles en bois massif, de planchers ou de revêtements.

Les prix des sciages feuillus ont pris un certain temps, après l'arrivée de la pandémie, pour hausser. Les augmentations ont toutefois réussi à se maintenir à des niveaux records pendant toute l'année 2022 pour les produits de bouleau et jusqu'en milieu d'année pour l'érable. Les produits issus de l'érable à sucre ont subi une forte correction à la baisse en fin de 2022, mais les prix demeurent encore au-dessus de leurs niveaux pré-pandémie. Les produits de substitution, notamment dans le plancher de bois franc, semblent à l'origine de l'instabilité des prix de l'érable à sucre.

Figure 5 – Prix des sciages de feuillus



Source : MRNF

A vertical photograph of stacked wooden planks, showing the natural grain and texture of the wood. The planks are arranged in a slightly overlapping manner, creating a sense of depth and texture. The lighting is warm, highlighting the natural tones of the wood.

Direction Économie et Marchés

— Le Bulletin économique

L'équipe de la direction Économie et Marchés a poursuivi la rédaction du Bulletin économique en publiant 25 numéros, en plus d'un numéro spécial portant sur les conséquences du conflit ukrainien pour les différents secteurs forestiers.

La direction Économie et Marchés rédige tous les Bulletins économiques avec l'objectif d'alimenter les membres du CIFQ avec de l'information économique destinée à faciliter les prises de décisions. Chaque Bulletin se compose de trois analyses, de nouvelles brèves ainsi que d'un tableau de suivi de certains paramètres économiques et forestiers.

— Le Comité sur le commerce international (CCI)

Les événements entourant le litige sur le bois d'œuvre entre le Canada et les États-Unis laissent souvent très peu de préavis, voire pas du tout, avant de se manifester. Qu'il s'agisse de la nomination d'un panéliste, d'une décision d'un panel ou encore d'un document déposé par la Coalition américaine, le Comité sur le commerce international doit fréquemment se rencontrer pour faire le point avec seulement quelques heures de préavis.

L'année 2022 n'a pas fait exception à cette règle. En effet, en plus des réunions régulières tenues au courant de l'année, des réunions « sans préavis » se sont également tenues afin de partager rapidement de nouvelles informations et de préparer des recommandations. Rappelons que le Comité sur le commerce international relève du Conseil d'administration.

Par exemple, le CCI a dû se prononcer sur la pertinence de reporter le dépôt de brefs au Commissariat de l'ACEUM, puisque le panel n'existe toujours pas. Une autre situation semblable découlait d'une demande du gouvernement du Canada à l'égard de l'acceptation ou du refus d'un panéliste américain sur le panel ALENA AD.

— Quelques mots sur le litige du bois d'œuvre

Le début de 2022 correspond à la cinquième année du litige. Le CIFQ a donc procédé à l'enregistrement de ses membres exportateurs auprès du *Department of Commerce* (DOC) pour participer au quatrième examen administratif, portant sur l'année 2021. Les résultats préliminaires feront l'objet d'une annonce par le DOC au début de 2023.

Le DOC a aussi publié les résultats préliminaires du troisième examen administratif portant sur l'année 2020 qui entraient en vigueur au mois d'août 2022. Les taux AD et CVD s'élèvent respectivement à 4,76 % et à 3,83 %. Pour une deuxième année consécutive, les taux antidumping dépassent ceux des droits compensateurs. Il convient de préciser qu'aucune compagnie québécoise n'a participé aux enquêtes relatives aux droits AD (antidumping) et CVD (droits compensateurs) pour le troisième examen administratif, de sorte que toutes les compagnies du Québec se verront assujetties au taux « tous les autres » pour la première fois depuis le début du conflit.

Du côté administratif, notons finalement les débuts du premier examen quinquennal, mieux connu sous son appellation « *sunset review* ». C'est la première fois qu'un litige sur le bois d'œuvre nécessite la tenue d'un tel examen. Le CIFQ, à la recommandation de son équipe d'avocats américains, a demandé au *International Trade Committee* (ITC) de procéder à une évaluation complète afin de pouvoir démontrer que l'industrie américaine du sciage ne subit pas de préjudice en raison des livraisons de bois canadien sur son territoire. Nous demeurons toujours en l'attente d'une décision du ITC à cet égard, qui pourrait aussi opter pour une approche expéditive.

Du côté des appels, les panels ALENA-CVD et ALENA-AD ont enfin réussi à pourvoir tous les postes. Rappelons que, dans les deux cas, le Canada ne possède que deux panélistes contre trois pour les États-Unis. Les deux panels ont déjà annoncé la tenue d'audiences publiques à Washington

en juin 2023 pour le panel AD et en septembre 2023 pour le panel CVD. Les décisions de l'ALENA demeurent toujours sans appel et exécutoires.

Le Canada a aussi demandé la tenue de panels ACEUM-AD et CVD pour chacun des trois premiers examens administratifs.

À la fin de 2022, les dépôts AD et CVD accumulés s'élevaient approximativement à 8 milliards de dollars canadiens, dont environ 1,6 milliard en provenance des compagnies exportatrices québécoises.

Le Canada et les États-Unis n'ont pas entrepris de négociations pour régler le différend en 2022.

— Le Comité consultatif BMMB-CIFQ

Le Comité consultatif BMMB-CIFQ a tenu trois rencontres régulières et une rencontre extraordinaire en 2022.

Comme à l'habitude, la réunion de début d'année se consacre principalement sur la grille de tarification entrant en vigueur le 1^{er} avril.

Le Bureau de mise en marché des bois (BMMB) fait aussi un bilan des dernières vagues d'enchères ainsi qu'un bilan annuel en présentant les volumes mis aux enchères et les taux d'adjudication pour les différentes régions. Cette mise à jour se tient généralement dans la dernière rencontre avant l'été et a également permis d'entamer la discussion du traitement que le modèle de tarification fait de l'inflation.

— Comité commerce international (CCI) – Lumber V

Responsables :

Jean-François Samray
CIFQ

Michel Vincent
CIFQ

Alexandre Larouche
CIFQ

Président :

Hugues Simon
Produits forestiers Résolu

Membres :

Stéphane Boileau
Eacom – Interfor

Éric Bouchard
Rémabec

Nicolas Fontaine
Fontaine Inc.

Frédéric Lebel
Groupe Lebel

Dave Lepage
Chantier Chibougamau

— Comité Forêt privée

Responsables :

Michel Vincent
CIFQ

Alexandre Larouche
CIFQ

Président :

Gérald Baril
Groupe Lebel

Membres :

Dave Chouinard
Matériaux Blanchet

Pierre Cormier
Produits forestiers Résolu

Gilles Couturier
Uniboard Canada Inc.

Nicolas Fontaine
Fontaine Inc.

Carmin Hamel
Clermond Hamel

— Comités externes auxquels participe la direction Économie et Marchés

- Business Advisory Council
- Comité consultatif BMMB-CIFQ
- Forum stratégique gouvernement-industries



Direction Foresterie et Approvisionnement



— La gestion de la forêt publique

L'année 2022 a été parsemée d'événements mettant en lumière les problématiques du régime forestier actuel et la nécessité d'entamer des réflexions profondes sur ses fondements afin de revoir les portions qui sont déphasées avec la réalité d'aujourd'hui. La disponibilité de la ressource, l'accès au territoire et la cohabitation sont des préoccupations constantes de l'industrie.

- **Disponibilité de la ressource** : après la révision des possibilités forestières par le Bureau du Forestier en chef, le MFFP a procédé au cours de l'année 2022 à la révision des garanties d'approvisionnement sur forêt publique pour chacun des bénéficiaires. Ces nouvelles garanties entrent en vigueur au 1^{er} avril 2023 pour une durée de 5 ans, à moins de changements importants à la possibilité forestière, principalement en lien avec de nouvelles mesures de conservation pour les aires protégées ou le caribou forestier. Le Comité forêt publique et le CIFQ ont notamment travaillé sur cet enjeu et différentes rencontres se sont tenues en décembre 2022, dont certaines avec le ministère des Ressources naturelles et des Forêts (MRNF), qui est le nouveau ministère responsable de la gestion des forêts après l'élection provinciale de 2022.
- **Accès aux volumes consentis** : la planification forestière s'avère de plus en plus complexe compte tenu des enjeux d'harmonisation des usages et des opérations, de nombreux plans extraordinaires pour la récupération des volumes affectés par la tordeuse, ainsi que de la lourdeur administrative des processus de gestion. Les enjeux industriels de prévisibilité et de flexibilité opérationnelle n'ont manifestement pas été réglés à travers les mesures de la Révision ciblée du régime forestier.
- **Cohabitation** : l'harmonisation des usages avec l'ensemble des autres utilisateurs du territoire forestier prend une dimension de plus en plus grande en terre publique. Chacun ayant sa vision et ses aspirations, le dialogue avec les parties prenantes occupe une part grandissante dans la planification des travaux.

Les discussions ne portent plus seulement sur la localisation et le type de récolte, mais dorénavant aussi sur la période des activités pour la construction de chemins, la récolte, le transport du bois et le type d'essence récolté.

La Stratégie nationale de production de bois, annoncée en décembre 2020, s'inscrit en dénominateur commun à ces trois grandes préoccupations de l'industrie. Le volet d'intensification de l'aménagement, qui figure pourtant dans la loi et à la Stratégie d'aménagement durable des forêts, permettrait d'augmenter, sinon de maintenir les possibilités forestières en contrepartie des restrictions découlant des diverses mesures de conservation pour la biodiversité ou en réponse à des pressions populaires sur l'acceptabilité des activités de récolte : l'industrie a besoin de mètres cubes, pas de kilomètres carrés. Le volet de récolte accrue des bois sans preneurs interpellera grandement les aménagistes à travers les processus de planification, qui pourrait s'en trouver améliorée advenant une meilleure intégration des opérations de récolte.

— Les caribous forestiers et montagnards

L'année 2022 a été fortement marquée par la situation des caribous forestiers et montagnards. L'arrivée à échéance de l'Entente pour la protection et le rétablissement du caribou forestier entre le gouvernement du Québec et le gouvernement fédéral, les travaux de la Commission indépendante sur les caribous forestiers et montagnards et l'annonce de l'élaboration de la nouvelle Stratégie pour les caribous forestiers et montagnards ont mobilisé l'industrie à réfléchir aux voies de passages possibles afin d'assurer le maintien des populations de caribou, tout en préservant la vitalité de l'industrie et des communautés forestières. L'exercice a culminé par le dépôt du mémoire du CIFQ intitulé *Pour une approche concertée en matière de gestion adaptée du caribou et de son habitat.*

- Commission indépendante sur les caribous forestiers et montagnards :
 - Dans le cadre des travaux du CIFQ, plusieurs séances avec nos membres et diverses parties prenantes ont eu lieu en préparation aux consultations de la commission dans les différentes régions du Québec;

- Les directions de Foresterie et d'Économie et Marchés ont travaillé en collaboration à la préparation du mémoire du CIFQ. À la suite du dépôt de son mémoire à la Commission, l'équipe du CIFQ a pu présenter ses réflexions lors d'une rencontre privée tenue avec les commissaires à leur demande.
- Équipe de rétablissement :
 - Le CIFQ continue son implication au sein de l'équipe de rétablissement du caribou forestier. En réponse au besoin du gouvernement d'établir une nouvelle stratégie pour la protection des caribous forestiers et montagnards, l'équipe a travaillé à la rédaction du Bilan final du plan de rétablissement du caribou forestier 2013-2023.

L'équipe de la foresterie demeure également à l'affût des événements, nouvelles connaissances et publications en regard des pratiques relatives au rétablissement du caribou forestier qui ont cours ailleurs au Canada.

— Les comités externes CIFQ-MFFP

En guise de rappel, depuis quelques années, une instance nommée Forum stratégique gouvernement-industrie délègue à un Chantier sur la compétitivité divers mandats sur la façon d'améliorer l'environnement d'affaires et la compétitivité de l'industrie forestière œuvrant dans les forêts du domaine de l'État, plus particulièrement sur les aspects de la planification forestière, les coûts d'approvisionnement incluant notamment ceux du transport, l'innovation, ainsi que la prévisibilité des approvisionnements et les stratégies pouvant en augmenter les disponibilités. Ce Chantier délègue à son tour à des comités techniques mixtes (CIFQ-MFFP) des travaux prioritaires relatifs à : la planification forestière et l'harmonisation, la gestion des volumes et des opérations, les suivis au RADF et les dossiers sous la responsabilité du BMMB. Si le comité de liaison CIFQ-BMMB a maintenu la cadence de ses réunions, les trois autres comités mixtes ont été peu ou pas actifs.

Comité mixte sur la planification forestière

Les échanges du comité en matière de planification forestière ont concerné :

- 1) l'actualisation de l'entente MFFP-CIFQ sur les rôles et responsabilités des parties en matière de planification et de certification;
- 2) l'Entente-cadre de récolte (2021-2026);
- 3) l'ajout par le MFFP de nouvelles exigences contractuelles.

— Les autres comités externes

Table stratégique provinciale sur le développement de l'acériculture en forêt publique

Les efforts des participants à cette Table, initiée en 2021, portaient sur l'élaboration d'un Plan directeur devant guider le développement de l'acériculture en terres publiques, tout en minimisant les effets négatifs sur l'approvisionnement (volumes et coûts) des détenteurs de droits pour des feuillus durs. Bousculé par l'échéancier des consultations publiques, le MFFP avait déposé en mai un projet de Plan directeur, puis l'avait soumis à une consultation se terminant en juillet. Les participants à la Table ont poursuivi leurs travaux en se penchant sur un projet de plan d'action portant notamment sur les critères de sélection des futurs potentiels acéricoles à prioriser et des modalités d'aménagement applicables.

BMMB – CIFQ

À l'invitation du BMMB, un représentant du CIFQ et plusieurs représentants de l'Industriel ont participé au groupe de travail conjoint Industrie/BMMB sur la refonte informatique du système Mesubois, visant à redéfinir l'architecture et les fonctionnalités du prochain système de facturation et de paiement des bois mesurés issus des terres publiques.

Forum des partenaires de la forêt privée

Le mandat du Forum des partenaires de la forêt privée est consultatif et vise la recherche de consensus sur les orientations à privilégier relativement à la protection et à la mise en valeur de la forêt privée. Le ministère tiendra compte dans ses décisions des consensus ou des différents points de vue exprimés au sein du Forum.

Le Forum s'est réuni à quatre reprises en 2022. Les principaux thèmes abordés ont été la réglementation municipale concernant les milieux humides, le Guide d'aide à la rédaction d'un règlement municipal sur l'abattage d'arbres et la protection du couvert forestier, le Plan d'action 2022-2025 sur la mobilisation des propriétaires forestiers à la récolte de bois et le Plan de mise en œuvre 2022-2025 pour l'amélioration de l'environnement d'affaires des producteurs forestiers.

Table de concertation sur le marché de la matière ligneuse

La Table de concertation sur le marché de la matière ligneuse (TCMML) s'est réunie à deux reprises en 2022. Ces rencontres sont des occasions privilégiées pour faire le point sur les droits forestiers attribués, le bilan des ventes du BMMB, la synthèse des registres forestiers, les estimations et les prévisions de consommation de fibres de l'ensemble de l'industrie. Divers autres sujets ont été évoqués par les participants, notamment l'enjeu de transport ferroviaire (au début de 2022), la hausse marquée du prix du carburant ainsi que l'importante augmentation de production de granules de bois au Québec, qui accapare une partie de la fibre autrefois destinée à d'autres utilisations.

SARA Round Table

Le CIFQ poursuit son implication à la Table de travail sur les espèces en péril. Piloté par l'Association des produits forestiers du Canada (FPAC), ce groupe de travail pan-canadien sur la *Loi sur les espèces en péril* a amorcé cette année les bases de réflexion requises dans le but de développer une vision plus actuelle de la conservation et de la gestion des espèces en péril au Canada.



— Les comités internes

Comité sur le développement de l'acériculture en forêt publique

Ce comité se veut un lieu d'échange avec les membres de la coalition d'industriels susceptibles d'être affectés par les mesures gouvernementales visant à accroître l'acériculture en terre publique. C'est l'interface entre les utilisateurs de feuillus durs et la Table stratégique provinciale dont font partie le PDG et le directeur Foresterie du CIFQ. L'objectif de ce groupe est d'identifier les voies de passage permettant à l'État de réaliser ce plan simultanément avec la Stratégie nationale de production de bois.

Comité Forêt publique

La refonte des comités internes au sein du CIFQ a donné lieu à un remodelage et une relance du Comité Forêt publique, dont le mandat consiste à traiter de tous les grands enjeux d'approvisionnement, de réglementation, d'accès à la ressource, de prévisibilité et d'agilité des opérations pour les industriels.

— Relations avec les Premières Nations

Avec le renouvellement de sa participation à la Chaire de leadership en enseignement en foresterie autochtone (CLEFA), le CIFQ maintient son implication afin de développer des pistes d'actions concrètes permettant la réalisation de projets de recherches et de stages pilotés par la CLEFA. Cette collaboration est essentielle et rend possible la participation aux réflexions du Cercle des partenaires, lequel identifie des pistes de solutions visant à développer un mode de fonctionnement du secteur forestier répondant aussi aux attentes des Premières Nations et des autres parties prenantes sur le territoire.

Parallèlement à son implication dans la CLEFA, l'équipe du CIFQ demeure à l'écoute et poursuit sa participation à diverses initiatives de réflexion sur la cohabitation et l'intégration de la main-d'œuvre autochtone, notamment lors :

- de la journée de réflexion sur la foresterie autochtone organisée par le comité foresterie de la FPAC ;
- du lancement de capsules vidéo thématiques produites par la Commission de développement des ressources humaines des Premières Nations du Québec (CDRHPNQ), présentant des outils favorisant la réussite de l'intégration en emploi de la main-d'œuvre issue des Premières Nations au sein des entreprises québécoises ;
- de la journée stratégique sur la consultation et les accommodements avec les communautés autochtones.

— L'entrepreneuriat forestier

Au sortir de la période de pandémie, le groupe de travail sur l'entrepreneuriat forestier (GTEF) a relancé ses activités en début d'année. Le CIFQ a été interpellé pour collaborer à la sensibilisation de différentes instances gouvernementales à la nécessité de travailler à l'accélération de la connectivité du milieu forestier, un enjeu parmi d'autres pour assurer la compétitivité de l'industrie. Finalement, le GTEF désire être plus présent et accroître sa visibilité afin de démontrer qu'il se positionne toujours comme un acteur pour améliorer le domaine de l'entrepreneuriat forestier. Les priorités du GTEF sont de participer à la révision des programmes de formation des travailleurs forestiers et de continuer à faire évoluer l'environnement d'affaires par l'appui au développement technologique et à la reconnaissance des besoins des entrepreneurs forestiers.

— La foresterie 4.0

Les fluctuations des marchés des dernières années l'ont démontré, le secteur forestier fait face à plusieurs défis et se doit de mettre en place toutes les conditions gagnantes afin de maintenir sa compétitivité. Dans la foulée de cette nécessité, des initiatives recherchant l'optimisation de la chaîne d'approvisionnement et la transformation numérique des opérations prennent naissance.

Le CIFQ a prêté sa collaboration à ces initiatives et réflexions visant à trouver des solutions sectorielles et intersectorielles, à identifier des projets-pilotes et des occasions de recherches et à cerner des priorités d'actions.

— La certification

L'équipe de foresterie maintient sa présence et son écoute auprès des différents organismes de certification pour suivre leur évolution et continuer à faire le lien entre les membres de l'industrie et les différentes instances et ainsi promouvoir la certification des pratiques forestières. Elle s'assure de faire le lien entre le ministère des Ressources naturelles et des Forêts et les membres du CIFQ afin de transmettre les informations pertinentes entre ces instances et d'être en mesure de respecter les exigences de certification des territoires forestiers.

D'une part, Caroline Flaschner se tient au fait des grands développements de la norme FSC, en étant membre de la chambre économique du FSC et d'autre part, elle participe également aux rencontres du Comité de mise en œuvre de la norme SFI au Québec.

— La réglementation européenne

Le CIFQ était présent aux rencontres organisées par RNCAN pour suivre le développement du nouveau règlement de l'Union européenne sur les chaînes d'approvisionnement sans déforestation, afin de voir les potentielles conséquences de cette réglementation sur les exportations de produits du bois vers l'Europe et faire part de ses commentaires sur cette réglementation. Ce dossier se poursuivra en 2023.

— Le protocole de crédits compensatoires en terres privées

Le Règlement relatif aux projets de boisement et de reboisement sur des terres du domaine privé admissibles à la délivrance de crédits compensatoires a finalement été adopté après des années de préparation et de consultation. Dans un premier temps, l'agrégation de projet hâtif de boisement sur des terres privées en friche devrait faire bouler de neige pour que des crédits compensatoires soient disponibles aux entreprises assujetties au SPEDE et que leurs crédits servent à récompenser des projets forestiers au Québec plutôt qu'en Californie. Il faudra tout de même un certain temps, voire des années, avant que ce protocole soit testé dans son entièreté et que la démonstration soit faite quant à la rentabilité de projets délivrant des crédits compensatoires, au niveau où se transige le prix de la tonne de CO₂ équivalent actuellement.

— Comité Forêt publique

Responsable :

Jean-François Côté
CIFQ

Caroline Flaschner
CIFQ

Président :

Bastien Deschênes
Boisaco

Membres :

Éric Bernier
Remabec

Éric Couture
Produits forestiers Résolu

Gilles Couturier
Uniboard Canada Inc.

Jean-François Desbiens
Cedrico

Mathieu Dufresne
Groupe Champoux

André Gilbert
Boisaco

Félix Guay
West Fraser – Norbord

Steve Leblanc
Groupe GDS

Christine Leduc
Interfor

Dave Lepage
Chantier Chibougamau

Alain Paradis
Produits forestiers Petit Paris

Étienne Vézina
Produits forestiers Résolu

— Comités externes auxquels participe la direction Foresterie et Approvisionnement

- Chantier sur la compétitivité de l'industrie
- Comité consultatif de Contrôle routier Québec
- Comité mixte CIFQ-MFFP sur la gestion des volumes et opérationnelle
- Comité mixte CIFQ-MFFP sur la planification forestière
- Comité mixte CIFQ-MFFP sur le *Règlement sur l'aménagement durable des forêts*
- Comité multiple sur l'évaluation des propriétaires, exploitants et conducteurs de véhicules lourds
- Comités techniques MFFP-MAPAQ-PPAQ-CIFQ sur le développement de l'acériculture en forêt publique
- Forum des partenaires de la forêt privée
- Table de concertation sur le marché de la matière ligneuse
- Table stratégique provinciale sur le développement de l'acériculture en forêt publique

Direction Énergie et Environnement



— La lutte aux changements climatiques et la transition énergétique toujours à l'avant-scène

L'année 2022 a encore une fois été marquée par les enjeux relatifs à l'énergie et au climat. En fin d'année, le Québec a annoncé avoir atteint sa cible de réduction des gaz à effet de serre (GES) de 20 % par rapport à 1990, mais en partie grâce à la pandémie et aux achats de droits d'émissions de la Californie dans le cadre du Marché du carbone. Soulignons que le secteur papetier a contribué de façon significative à la réduction des GES du Québec avec une réduction de 68 % de ses émissions entre 1990 et 2020.

Le dossier de la lutte contre les changements climatiques est aussi resté bien présent en 2022 dans l'actualité en raison de la COP 27 en Égypte et de la publication du 6^e rapport d'évaluation du GIEC, dont les données font état d'une intensification des changements climatiques partout sur la planète. La multiplication des initiatives réglementaires du Québec et du Canada portant sur les émissions de GES requiert une vigilance et des représentations constantes du CIFQ afin que les ministères concernés agissent de façon concertée, complémentaire et cohérente.

La tarification du carbone

— Au fédéral

Le gouvernement fédéral a entamé, à la fin 2021, une consultation en vue de resserrer le Système de tarification fondé sur le rendement, composante de son *Plan climatique renforcé*. La publication de ce projet de règlement reste à venir et concerne moins le Québec, puisque l'équivalence du Marché du carbone du Québec a été confirmée jusqu'en 2030, ce qui maintient l'exclusion du Québec de l'application du système fédéral.

— Au provincial

Projet de règlement modifiant le *Règlement concernant le système de plafonnement et d'échanges des droits d'émission des gaz à effet de serre*

Du côté du Québec, le *Règlement définissant les règles d'allocation gratuite des droits d'émissions de GES pour la période 2024-2030* a été publié en août et le CIFQ a déposé un mémoire le 18 juin. Peu de changements ont été apportés à ces règles, qui étaient en préparation depuis 2019. L'effort de réduction des GES demandé au secteur industriel, concrétisé par la baisse des allocations gratuites, demeure élevé. Cet effort est d'autant plus grand pour le secteur papetier, qui a déjà diminué ses émissions de 68 % par rapport à 1990.

La mise en consigne (sommes réservées aux entreprises pour financer ses projets de transition climatique) a aussi été instaurée, mais son application amène certains irritants. Le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP) a maintenu le retrait des allocations gratuites des usines produisant de l'électricité par cogénération à partir de l'année 2023, malgré les évidences mises de l'avant par le CIFQ.

Lors de ses interventions, le CIFQ a réitéré le rôle fondamental de la forêt et de ses produits et a demandé que soit reconnu l'apport singulier et important de notre industrie à la lutte aux changements climatiques qui vont bien au-delà d'une réduction des plafonds d'émission.

Les ajustements à la frontière pour le carbone (AFC)

Le 5 août 2021, le gouvernement fédéral a lancé des consultations sur les ajustements à la frontière pour le carbone (AFC).

Ce mécanisme vise à s'assurer que les États honorent leurs engagements climatiques internationaux en matière de réduction de GES de manière coordonnée. Le défi est de traiter les différences entre les champs d'application en atténuant les pressions sur le commerce international, et ce, sans affecter la compétitivité du Canada.

Le CIFQ, dans un mémoire déposé dans le cadre de cette consultation, a fait valoir que la complexité inhérente à un mécanisme AFC requiert un haut niveau de coordination internationale en respectant notamment les accords de commerce en vigueur et en tenant compte de la difficulté de convenir de protocoles communs de quantification du carbone standardisé. Le CIFQ a également souligné que la nature de son industrie, par les travaux sylvicoles et les aménagements forestiers réalisés, accroît l'apport des forêts québécoises dans la lutte aux changements climatiques. Ces actions pourraient contribuer à la positionner favorablement à l'instauration éventuelle d'un tel mécanisme.

Le CIFQ a insisté sur l'importance que l'instauration d'un AFC se fasse en parfaite coordination et harmonisation avec notre principal partenaire commercial que sont les États-Unis, à défaut de quoi la compétitivité de nos entreprises pourrait s'en voir gravement affectée.

Le Règlement sur les combustibles propres

En juillet 2022, le gouvernement fédéral a publié le *Règlement sur les combustibles propres*. Le CIFQ a présenté ses commentaires en mars 2021. Pour l'industrie, la principale incidence anticipée de ce projet de règlement est une hausse du prix des carburants fossiles liquides.

Le projet de Règlement sur l'électricité propre

Le gouvernement a publié, pour consultation, un cadre réglementaire pour l'électricité propre (REP), un autre élément clé de son plan visant à atteindre des émissions nettes nulles d'ici 2050. Le projet de règlement devant en découler annoncé pour la fin 2022 n'a pas été publié. Le REP établirait une norme de performance en termes d'intensité d'émissions (applicable à partir de 2035); les unités de cogénération alimentées à la biomasse et aux combustibles fossiles ayant une capacité supérieure au seuil (à déterminer) et vendant de l'électricité à un réseau réglementé y seraient assujetties. Les émissions provenant de la biomasse seraient considérées comme carboneutres.

Le Règlement concernant la quantité de gaz naturel renouvelable devant être livrée par un distributeur

À la suite de la publication dans la Gazette officielle du Québec le 22 juin 2022 du projet de règlement modifiant le *Règlement concernant la quantité de gaz naturel renouvelable devant être livrée par un distributeur*, le CIFQ a déposé ses commentaires sur ce règlement venant modifier celui adopté en 2019. Les changements apportés au règlement visent à porter le volume minimal de gaz naturel renouvelable devant être injecté annuellement par les distributeurs dans leur réseau à 7 % dès 2028 et à 10 % à compter de 2030.

Dans ses commentaires, le CIFQ s'est montré favorable aux révisions proposées, dans la mesure où elles permettront d'accélérer la décarbonisation des réseaux de gaz naturel et faciliteront l'atteinte des cibles de réduction de GES. Le Règlement pourra représenter des possibilités et des débouchés pour valoriser la biomasse forestière résiduelle générée par notre industrie.

Le CIFQ a cependant exprimé ses préoccupations en regard des répercussions financières supplémentaires de cette réglementation pour les consommateurs de gaz naturel. Nonobstant les commentaires du CIFQ, le Règlement a été adopté à la fin de l'été 2022 sans modification.

— Les législations environnementales

La modernisation du régime d'autorisation environnementale

Les entreprises ont vécu, en 2022, une autre année de transition dans la modernisation du régime d'autorisation environnementale de la *Loi sur la qualité de l'environnement* (LQE). Un volet additionnel de cette modernisation encadrée dans le *Règlement sur l'encadrement d'activités en fonction de leur impact sur l'environnement* (REAFIE) est entré en vigueur le 31 décembre 2021.

Le MELCCFP a également tenu au printemps 2022 une consultation publique sur un ensemble de règlements (omnibus) qui concerne principalement le régime d'autorisation environnementale. Les modifications aux règlements ont finalement été publiées en août avec certains allègements pour le remplacement d'équipements d'épuration de l'air.

Un deuxième groupe de règlements à teneur industrielle a fait l'objet d'une préconsultation. Le CIFQ a appuyé divers éléments qui auraient un effet positif, dont certains changements au *Règlement sur les fabriques de pâtes et papiers* et au *Règlement relatif à l'exploitation d'établissements industriels* (RREÉI) tout en exprimant ses préoccupations à l'égard d'autres modifications du RREÉI.

Les redevances sur l'utilisation de l'eau

À la fin de la session parlementaire, le gouvernement du Québec a déposé un projet de loi visant à s'assurer de la révision des redevances exigibles pour l'utilisation de l'eau (projet de loi n° 42). Le cheminement du projet de loi a été arrêté par le déclenchement des élections. Le gouvernement nouvellement élu a annoncé son intention de revenir avec un projet de loi en 2023. Considérant l'importance de ce dossier notamment au chapitre des répercussions financières qu'il risque d'engendrer, le comité Environnement et Transition énergétique du CIFQ suivra ce dossier de près et fera les interventions nécessaires en temps opportun auprès du gouvernement.

Les autorisations ministérielles pour l'exploitation d'établissements industriels

Le MELCCFP a tenu une consultation sur des pistes d'amélioration du cadre réglementaire du Programme de réduction des rejets industriels (PRRI) auprès des secteurs industriels concernés. Le CIFQ a présenté des commentaires portant notamment sur le maintien du processus de discussion conjointe du contenu général, sur le prolongement de la durée de l'autorisation (anciennes attestations d'assainissement) et des délais pour présenter des observations au ministre.

L'été 2022 a aussi été marqué par une crise médiatique pour les détenteurs d'une attestation d'assainissement. Un article de Radio-Canada laissait entendre, à la suite d'une déclaration du ministre, que les attestations d'assainissement représentaient pour 89 entreprises, dont les papetières, un permis de polluer au-delà des normes. Le CIFQ a rapidement publié un communiqué pour rétablir les faits :

- L'attestation d'assainissement n'octroie pas à son détenteur de déroger sans encadrement aux normes en vigueur établies par les règlements édictés par le gouvernement du Québec;
- Renouvelable tous les cinq ans, elle permet un resserrement progressif des exigences environnementales qui s'insère dans la démarche d'amélioration continue des entreprises;
- Dans le cas particulier de l'industrie papetière, l'attestation d'assainissement réitère les normes réglementaires et, dans certains cas, établit même des exigences allant au-delà des normes existantes.

La sortie du CIFQ a été largement reprise et a permis un dialogue éclairé entre nos membres et leurs parties prenantes. La crise s'est conclue par la publication des autorisations. Certains éléments n'ont pas été clarifiés par les autorités gouvernementales à la satisfaction du CIFQ. La réputation du PRRI et des entreprises qui en détiennent en a été compromise, et ce, malgré les bons résultats obtenus globalement.

Le projet de loi n° 43 et le projet de loi n° 2

Le 8 juin a été déposé à l'Assemblée nationale du Québec le projet de loi n° 43, *Loi visant à plafonner le taux d'indexation des prix des tarifs de distribution d'électricité*. Ce projet de loi plafonnait le taux d'indexation des prix des tarifs de distribution d'électricité à 3 % pour l'ensemble des clientèles d'Hydro-Québec.

Le projet de loi est mort au feuillet avec le déclenchement des élections provinciales. Un nouveau projet de loi (n° 2), la *Loi visant notamment à plafonner le taux d'indexation des prix des tarifs domestiques de distribution d'Hydro-Québec et à accroître l'encadrement de l'obligation de distribuer de l'électricité*, a été déposé par le nouveau ministre responsable de l'énergie.

Toutefois, contrairement au projet de loi n° 43 qui prévoyait de limiter la hausse tarifaire à la borne supérieure de la cible de la Banque du Canada de 3 %, le projet de loi n° 2 ne plafonne pas les tarifs des clientèles d'affaires.

Concrètement, cela signifie que le taux d'indexation des tarifs au 1^{er} avril 2023 sera de 6,4 % pour les clients de petite et moyenne puissances (tarifs « G » et « M ») et de 4,2 % pour les clients au tarif L.

Le CIFQ a préparé un mémoire qui a été présenté à la Commission parlementaire sur l'agriculture, les pêcheries, l'énergie et les ressources naturelles tenue en février 2023. Essentiellement, le CIFQ a demandé que le taux d'indexation des tarifs d'électricité au 1^{er} avril 2023 soit plafonné à 3 %. Le gouvernement a néanmoins maintenu son orientation.

— L'innovation

En 2022, la direction Énergie et Environnement a travaillé sur plusieurs projets innovants pour le développement de nouveaux produits et la réduction des GES dans les opérations forestières.

L'appui du Conseil de recherche en sciences naturelles et en génie du Canada (CRSNG) pour la recherche sur les panneaux composites à base de bois

Le 8 juillet 2022, le CRSNG a octroyé à l'Université Laval un soutien financier de 2 millions de dollars pour la création du Consortium de recherche sur les panneaux composites à base de bois. Le CRSNG est ainsi venu appuyer ce projet pour lequel une aide financière de 1 million de dollars avait été réservée aux fonds de la Plateforme d'innovation de panneaux. Uniboard Canada inc., Tafisa Canada, Produits forestiers Arbec inc., Sacopan, FPIInnovations, SEREX et le Conseil de l'industrie forestière du Québec sont partenaires du projet.

Le consortium œuvrera suivant trois axes de recherche : la diversification des sources d'approvisionnement en matière première, l'optimisation des procédés et le développement d'adhésifs biosourcés ainsi que le développement de prototypes de produits tels que des panneaux composites structuraux à haute performance thermique résistants à la dégradation biologique.

Le projet pilote pour la mise à l'essai d'abatteuses hybrides

Dans le cadre d'une demande faite par le CIFQ, le gouvernement du Québec a octroyé 2,4 millions de dollars, au cours des exercices financiers 2022-2023 à 2024-2025, pour la mise à l'essai d'abatteuses hybrides afin de moderniser les opérations forestières.

Le banc d'essai permettra d'évaluer et de valider en contexte québécois la performance énergétique/réduction de GES lors d'opérations en forêt et d'acquérir des données afin de documenter l'avantage coût-bénéfice de ce nouveau type d'équipement pour le secteur forestier.

Le projet sera réalisé en collaboration avec le MRNF (ministère subventionnaire), le fabricant finlandais de machinerie forestière LOGSET, LN Machinerie inc., distributeur exclusif de la machinerie LOGSET dans l'est du Canada, le Département des sciences du bois et de la forêt de l'Université Laval qui fournira l'expertise technique nécessaire pour élaborer les protocoles de recherche du banc d'essai, des industriels forestiers qui opéreront les abatteuses en forêt et le CIFQ qui agit à titre de coordonnateur du projet.

Le projet, d'une durée de deux ans, débutera au printemps avec la livraison de la première abatteuse. Il s'inscrit en droite ligne avec la volonté de l'industrie à réduire son empreinte carbone de même qu'avec les objectifs gouvernementaux de contribuer au développement, à l'adaptation et à la modernisation des activités utilisatrices de matière ligneuse.

Le comité Environnement et Transition énergétique

Le comité Environnement et Transition énergétique du CIFQ a tenu au cours de l'année trois rencontres formelles, lesquelles ont permis de faire le point sur les grands dossiers touchant l'environnement et l'énergie. Une rencontre s'est également tenue conjointement avec le MELCC en juin afin de faire le point sur différentes réglementations.

La Direction a également organisé un Colloque sur l'énergie en octobre. Celui-ci avait comme objectif de présenter des solutions de gestion énergétique pour les opérations en usine dans une perspective de transition énergétique et de contrôle des coûts.

Pour l'occasion, le CIFQ a accueilli des conférenciers provenant d'Investissement Québec, d'Hydro-Québec, d'Énergir et du ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles.

La veille des nouvelles et publications touchant l'environnement, la transition énergétique et l'énergie a été maintenue tout au long de l'année et a été transmise aux membres du comité sur une base régulière.

— Les dossiers devant la Régie de l'énergie sur lesquels le CIFQ est intervenu

Au cours de l'année 2022, le CIFQ a été fort actif dans l'examen des demandes déposées à la Régie de l'énergie (Régie) par Hydro-Québec. Plusieurs de ces demandes ont des répercussions financières susceptibles de se refléter sur la facture d'électricité des membres, et les interventions faites conjointement par le CIFQ et l'Association québécoise des consommateurs industriels d'électricité (AQCIE) visent à s'assurer que les hausses de tarif que peuvent entraîner ces demandes sont justifiées, justes et équitables.

Le plan d'approvisionnement d'Hydro-Québec (phase 2) – Raccordement des Îles-de-la-Madeleine

Pour relier le réseau des Îles-de-la-Madeleine au réseau intégré, Hydro-Québec a retenu, parmi les scénarios étudiés pour devenir la source principale d'alimentation, le raccordement à partir de la Gaspésie par un câble sous-marin au coût estimé à plus de 2 milliards de dollars. Le CIFQ et l'AQCIE, dans leur mémoire déposé en juin, ont fait valoir que la démonstration du choix de la meilleure solution retenue n'a pas été effectuée. Dans une décision rendue en septembre 2022, la Régie a reconnu cet argument, a rejeté la demande du distributeur et ordonné de terminer l'examen des autres options.

L'établissement des tarifs et conditions des services de transport pour les années 2021 et 2022

Cette demande a été initiée le 8 mars 2021 pour l'examen des modifications des tarifs et conditions des services de transport pour les années 2021 et 2022. Les travaux se sont poursuivis en 2022 avec l'examen du volet 2 concernant, entre autres choses, l'étude sur la rémunération des employés d'Hydro-Québec et les dépenses en capital.

Pour la préparation du mémoire, le CIFQ et l'AQCIE ont fait appel à un expert en rémunération qui a démontré que la rémunération globale des employés d'Hydro-Québec serait de 13,5 % à 24 % supérieure à la médiane du marché de référence et que celle-ci devait être réduite pour se rapprocher de cette médiane. L'AQCIE et le CIFQ ont estimé que cela se traduit par une répercussion tarifaire de 1,5 % et qu'il n'était pas équitable que les clients du transporteur assument, dans leur tarif, une rémunération excessive non nécessaire à la prestation du service.

Sur la base des motifs invoqués par le CIFQ et l'AQCIE, la Régie a rendu une décision en novembre 2022 indiquant qu'il n'est pas souhaitable d'attendre l'année 2030 comme initialement prévu avant de procéder à la prochaine étude de balisage de la rémunération et demande que cette étude soit réalisée en 2025.

La demande relative au soutien à la décarbonation du chauffage des bâtiments

Le 16 septembre 2021, Hydro-Québec et Énergir ont déposé à la Régie une demande conjointe – *Demande relative aux mesures de soutien à la décarbonation du chauffage des bâtiments* qui consiste en la conversion à la biénergie de clients d'Énergir utilisant le gaz naturel pour le chauffage des locaux. La demande visait notamment la reconnaissance d'un principe général selon lequel la compensation qu'Hydro-Québec versera annuellement à Énergir pour la réduction des GES et sa méthode d'établissement seront considérées aux fins de l'établissement des revenus requis pour la fixation des tarifs de ces deux distributeurs.

Le 19 mai 2022, une première formation de la Régie a rendu une décision qui reconnaissait le principe général comme demandé par les distributeurs. Le CIFQ et l'AQCIE ont contesté cette décision en introduisant une demande concernant la révocation de la conclusion des régisseurs sous le motif que cette contribution n'est pas une dépense nécessaire pour assumer le coût de la prestation du service de distribution d'électricité prévu à la *Loi sur la Régie de l'énergie*. Son inclusion dans les revenus requis d'Hydro-Québec mènerait à des taux plus élevés que nécessaire pour maintenir le développement normal d'un réseau de distribution.

Dans une nouvelle décision, rendue le 22 février 2023, la Régie a donné raison au CIFQ et à l'AQCIE. Elle a révoqué la reconnaissance du principe général et a rejeté la demande d'Hydro-Québec dans ses activités de distribution d'électricité relative à la reconnaissance du principe général.

Concrètement, cela permettra d'éviter une hausse du tarif d'électricité de 0,25 % au 1^{er} avril 2024 pour des répercussions financières globales pour l'ensemble des membres de 17,5 M\$. Ces répercussions auraient pu atteindre 38,5 M\$ à compter de 2025.

Nonobstant la décision de la Régie, le dossier demeurera actif en 2023. Hydro-Québec souhaite que la Régie poursuive l'examen de sa demande relative au soutien à la décarbonation du chauffage des bâtiments pour la phase 2 qui vise cette fois les bâtiments institutionnels et commerciaux.

La demande d'approbation du plan d'approvisionnement 2023-2032 HQD

Hydro-Québec a déposé à la Régie, le 3 novembre dernier, son Plan d'approvisionnement 2023-2032. Ce plan présente les besoins en électricité et les moyens envisagés pour y répondre, et ce, pour les dix prochaines années. Selon le Plan, la croissance de la prévision de la demande pour la période serait de +14 % (+25 TWh).

Pour le CIFQ, ce dossier contient de nombreux enjeux. Dans un décret pris en novembre 2022, le gouvernement indiquait à la Régie qu'il y aurait lieu de s'assurer que l'utilisation de l'énergie à la disposition d'Hydro-Québec soit alignée avec les besoins des filières stratégiques identifiées au Plan pour une économie verte 2030 ou dans le cadre de stratégies sectorielles du gouvernement du Québec. Le décret précisait aussi qu'il y aurait lieu de considérer que les demandes de branchement qui ne sont pas prioritaires et stratégiques constituent un risque à la capacité du distributeur d'électricité de répondre adéquatement aux demandes de branchement prioritaires et stratégiques qui lui sont adressées.

En clair, cela pourrait signifier que les demandes de blocs d'énergie pour des besoins industriels pourraient se voir refuser si elles ne sont pas alignées avec les priorités stratégiques gouvernementales. L'industrie forestière ayant été identifiée comme secteur stratégique lors de la crise de la COVID-19, le CIFQ demandera au gouvernement de faire preuve de cohérence et de maintenir ce statut en matière d'approvisionnement énergétique.

À cette fin, le CIFQ a demandé et obtenu le statut d'intervenant dans ce dossier et participera à son examen au cours de l'année 2023.

La détermination par la Régie de l'énergie du taux d'indexation du tarif L en vertu de l'article 22.0.1.1 de la Loi sur Hydro-Québec applicable au 1^{er} avril 2023

Le 15 novembre 2022, la Régie a invité les personnes intéressées à soumettre leur proposition pour la détermination du tarif « L » pour l'année 2023, du taux applicable au taux correspondant à la variation annuelle de l'indice des prix à la consommation pour le Québec (le taux).

Le CIFQ est déjà intervenu sur cette question en 2021 et a jugé qu'il était toujours opportun de le faire. Il a recommandé que, dans l'éventualité de hausses différenciées introduites par le projet de loi n° 2, le taux soit établi à 0,3 (6,4 % x 0,3), soit une hausse équivalente à un taux de 0,65 appliquée à 3 %.

— Comité transition énergétique et environnement

Responsables :

Louis Germain
CIFQ

Rachel Thibault
CIFQ

Président :

Pierre Gingras
Produits Forestiers Abec

Membres :

Louise-Marie Bélanger
Produits Forestiers Résolu

David Boivin
Produits Forestiers Petit Paris

Martin Bourassa
Remabec

François Bozet
Produits Forestiers Résolu

Sylvain Bussière
Papiers White Birch

Nicolas Cloutier
Papiers White Birch

Maxime Cossette
Kruger

Sébastien Côté
Lauzon Planchers de bois exclusifs

Georges Deschênes
Groupe GDS

Jeanne Desplats
Produits Forestiers Résolu

Robert Dufresne
Produits Forestiers Résolu

Carol Gagné
Papiers White Birch

Yannick Gauvreau
Louisiana Pacific

Martin Giroux
Lauzon Planchers de bois exclusifs

Mathieu Labrie
Bois Weedon

France Lacroix
Uniboard

Ilich Lama
NCASI

Jonathan Lamarre
Tafisa

Mathias Lamérant
Groupe Lebel

Patrick Lavoie
FPIInnovations

Claude Lebel
West Fraser – Norbord

Léon Marineau
Cascades

Sylvain Ménard
Kruger

Julie Moisan
Tafisa

Katia Oswald
West Fraser – Norbord

Patrick Paradis
Tafisa

Charles Poitras
Papiers White Birch

Catherine Primeau
Produits Forestiers Résolu

Benoit St-Onge
Produits Forestiers Arbec

Joanne Tardif
Maibec

Kirsten Vice
NCASI

— Comités externes auxquels participe la direction Énergie et Environnement

- Comité conjoint avec Environnement et Changement climatique Canada (CPEQ)
- Comité conjoint avec le MELCCFP et divers comités internes du CPEQ
- Comité de suivi concernant les cibles de distribution du gaz naturel renouvelable
- Comité Environnement de l'Association des produits forestiers du Canada (APFC)
- National Council for Air and Stream Improvement (NCASI) Canadian Steering Committee



Direction Qualité des produits

— L'industrie québécoise du bois de sciage et les produits à valeur ajoutée

Au cours des dernières années, la majorité des membres du CIFQ ont réalisé des investissements significatifs dans la modernisation de leurs équipements. Ces capitalisations leur permettent d'accroître et de parfaire la production de produits de base ou d'augmenter la valeur ajoutée générée à leurs installations par la fabrication de nouveaux produits de première, seconde ou troisième transformation.

Parmi ces produits à valeur ajoutée se trouve le bois classé par contrainte mécanique (MSR), un produit qui assure à l'utilisateur un regroupement de pièces pourvu d'une rigidité favorisant la constance et l'uniformité des valeurs de calcul aux états limites, notamment pour les utilisations structurales. Le regroupement d'essences S-P-F (épinette, pin, sapin) est le plus fréquemment utilisé à cette fin compte tenu des caractéristiques physiques nécessaires pour le classement MSR. Plusieurs usines québécoises produisent une variété de classes de bois MSR, dont les plus populaires sont le 1650Fb et le 2100Fb; les dimensions les plus connues étant le 2 x 3, le 2 x 4 et le 2 x 6. Il s'agit d'ailleurs d'un produit où l'industrie québécoise se démarque puisqu'elle compte 53 % des établissements produisant du bois MSR au Canada (24/45 établissements) !

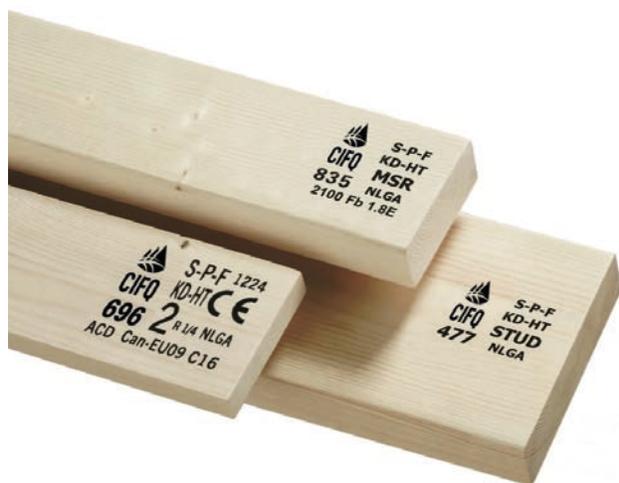
Certaines usines produisent également du bois abouté. Fabriqué conformément aux exigences des normes SPS-1, SPS-3 ou SPS-4 de la Commission nationale de classification des sciages (NLGA), le bois abouté est interchangeable avec le bois d'œuvre non abouté de même qualité. Le bois abouté joue un rôle très important dans la seconde et la troisième transformation : l'industrie de la poutrelle en « I » (SPS-4), particulièrement populaire en construction résidentielle et commerciale et celle des produits lamellés et collés, en poutres ou en panneaux, en sont de très grands utilisateurs. Compte tenu de l'essor pour le bois massif, le bois abouté est destiné à un bel avenir !

Outre ces produits à valeur ajoutée, les usines québécoises fournissent depuis plusieurs années des composantes de lit caractérisées par un niveau de précision élevé dans leur fabrication.

Là encore, la spécificité de la petite épinette noire, par sa légèreté et sa solidité, permet au Québec de se positionner comme un joueur dominant en Amérique du Nord pour ce type de produit.

— Les services offerts par la Direction de la Qualité des produits

L'équipe de la direction de la Qualité des produits est responsable de l'application des normes nationales sur la presque totalité du territoire québécois. Son équipe accompagne également les entreprises membres du CIFQ grâce à de nombreuses activités de formation et de suivi de la qualité, afin de garantir aux clients distributeurs et aux consommateurs que les produits qu'ils achètent respectent les critères qualitatifs et structurels pour lesquels ils ont payé. De plus, l'équipe offre des services de classification et d'estampillage de bois de dimension à des particuliers, ainsi que l'évaluation des essences et de la qualité du bois structural de bâtiments et de ponts.



Divers types de produits de bois d'œuvre arborant le logo du CIFQ

— Classification du bois résineux (Commission nationale de classification des sciages – NLGA)

1. Montant (colombage) (par. 121)
2. Charpente légère de structure (par. 124)
3. Charpente légère – Économie (par. 122e)
4. Solives et madriers (par. 124)
5. Bois de charpente classé mécaniquement par résistance MSR (par. 128a, SPS 2)
6. Bois jointé « Utilisation verticale montant (Colombage) seulement » (par.129b, SPS 3)
7. Bois jointé classé par machine (par. 129b, SPS 4)
8. Bois de charpente collé sur face (par. 129c, SPS 6)
9. Poutres et longerons (par. 130)
10. Poteaux et bois carrés (par. 131)
11. Bois d'échafaud (par. 180)
12. Classification du bois par classe de résistance Europe (CE)

— Programme canadien de certification des produits de bois traités à la chaleur (programme HT)

1. Bois d'œuvre
2. Bois d'emballage (palettes, composantes de palettes, boîtes et caisses)
3. Bois de calage (« dunnage »)
4. Bois feuillu et bois d'apparence

— Classification du bois feuillu (National Hardwood Lumber Association (NHLA))

— Fabrication de bardeaux de cèdre

— Bois modifié thermiquement (torréfaction)

— Panneaux OSB

— Le programme performance 2022

Des fluctuations de marché importantes jumelées à des productions stables et de bonne qualité; voilà ce qui résume le contexte de notre industrie en 2022. Les résultats globaux de qualité (classement et teneur en humidité) sont donc comparables à ceux des années antérieures. Cette qualité est bien reconnue et caractérise

positivement notre marque de commerce. Il est cependant essentiel de demeurer vigilant, car le pourcentage de bois refusés est en légère augmentation depuis 2019 et, selon notre analyse, cette situation est la plupart du temps associée à la mise en marche de nouveaux équipements ou au roulement de personnel impliqué dans la classification et le contrôle de la qualité. La qualité du séchage s'est légèrement améliorée, mais se tient tout de même dans la moyenne quinquennale.

Performance moyenne des membres permanents 2022

Règles de classification NLGA (% d'erreur)*

Qualité	3,0 %	Écart type 1,8 %
Humidité	0,9 %	Écart type 2,2 %

Qualité de fabrication (%)*

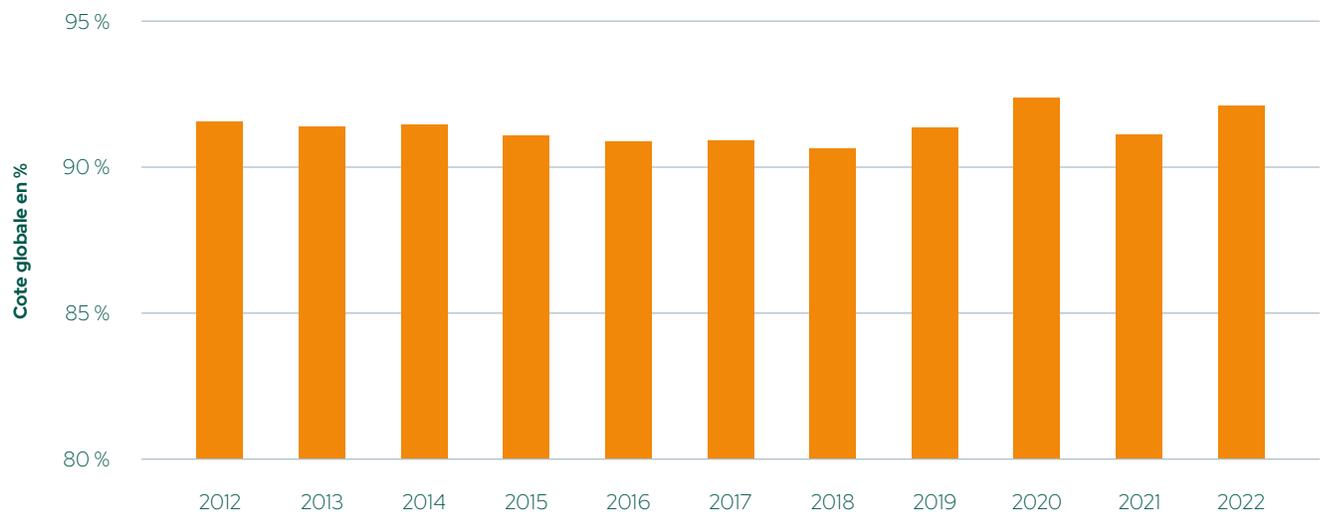
Rabotage	Éboutage	Séchage	Fabrication	Estampillage	Apparence (emballage)	Total
67	74	79	74	87	54	73

* Les deux catégories de données ainsi recueillies servent à attribuer une cote de qualité globale à chaque usine et à les classer selon leur performance.



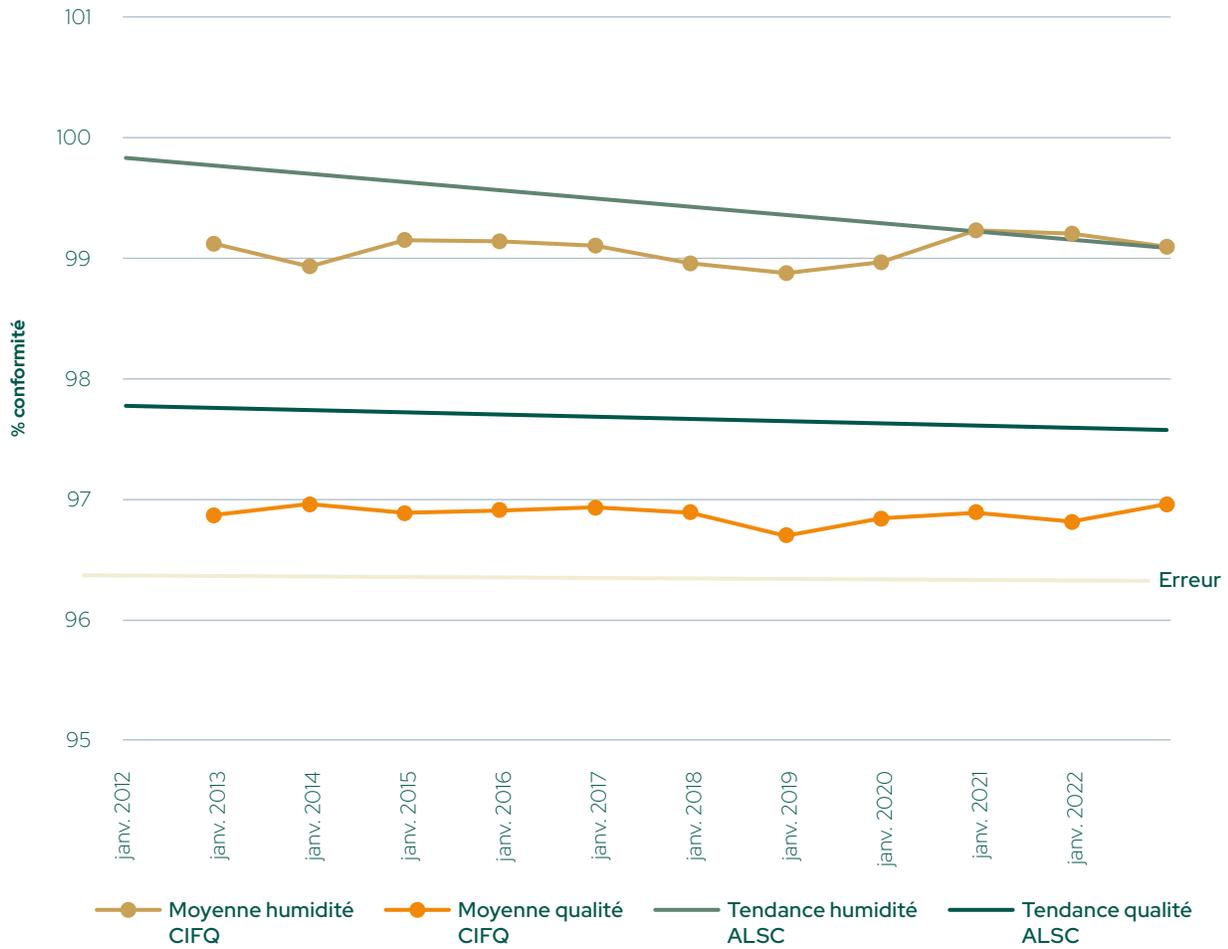
Le graphique suivant illustre la constance de la cote de qualité globale depuis les dix dernières années.

Figure 6 – Performance de l'industrie : cote globale 2012-2022



Le graphique suivant illustre l'évolution de ces critères de performance (qualité et humidité) depuis les dix dernières années.

Figure 7 – Bilan qualité et humidité 2012-2022



— Un bilan des inspections réalisées en 2022 en tant qu'agence accréditée CLSAB

En 2022, l'équipe de la Direction de la Qualité des produits a effectué 646 inspections mensuelles d'usines de bois d'œuvre afin de s'assurer de l'application des règles de classification NLGA et du programme de traitement à la chaleur HT. Au total, 4 686 540 PMP de bois d'œuvre ont été minutieusement inspectés pour la qualité, l'humidité, les essences étrangères, l'estampillage, ainsi que pour le programme performance qui vise à améliorer la qualité de la fabrication, de l'empilage des pièces et de l'emballage des paquets. Cet échantillon statistiquement représentatif

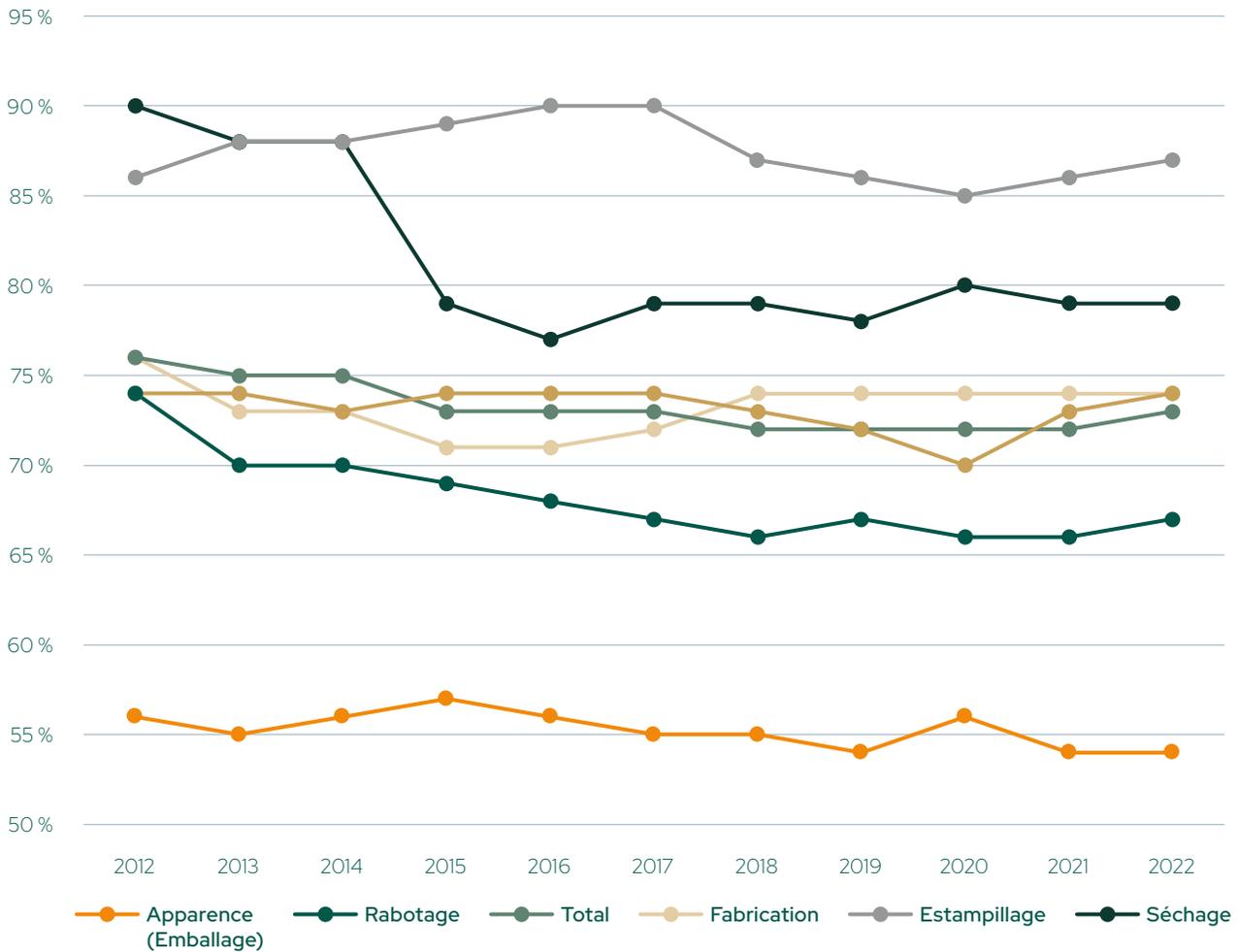
de la production québécoise permet aux inspecteurs d'évaluer la conformité du travail des classificateurs détenteurs de permis à l'œuvre dans les scieries et usines de transformation québécoises et de déposer un diagnostic régulier sur le travail accompli. Toute déviation aux règles fait l'objet de rapport commandant une correction rapide. Les écarts plus importants donnent lieu à l'établissement d'un plan de redressement, d'un renforcement de la formation des classeurs, jusqu'à la mise en tutelle du service de classement d'une usine ou, ultimement, à la saisie des estampilles. La qualité des produits issus des scieries québécoises jouit d'une réputation enviable sur les marchés. Notre direction a donc comme mandat de veiller au maintien de cette appréciation.



Inspection de bois d'œuvre à l'usine de rabotage de Matériaux Blanchet AMOS

Le graphique suivant illustre l'évolution des critères du programme performance (séchage, estampillage, fabrication, éboutage et rabotage) depuis les dix dernières années.

Figure 8 – Bilan programme Performance 2012-2022



L'équipe de la Direction de la Qualité des produits a encore une fois mis la main à la pâte pour accomplir sa mission en respectant les délais, le budget et les obligations liées aux standards (ALSC et CLSAB), et ce, malgré le départ et l'arrivée de nouvelles ressources dans notre équipe.

La baisse de la demande en bois d'œuvre constatée dans la seconde moitié de 2022 a relâché la pression sur la production dans les usines. Toutefois, le manque de ressources humaines et le roulement de personnel ont apporté leur lot de défis en matière d'intégration des nouvelles ressources et d'homogénéité de production.

La formation de nouveaux classificateurs en usine et le maintien de leurs compétences, particulièrement en présence d'un optimiseur, ont fait l'objet d'un intérêt singulier au cours des derniers mois et continuera de retenir notre attention en 2023.

— **Un bilan des inspections réalisées en 2022 à titre d'auditeurs tiers approuvés par l'ACIA**

Comme par les années passées, le CIFQ a effectué pour le Quebec Wood Export Bureau (QWEB) l'administration et la gestion du programme de traitement à la chaleur. Rappelons que le QWEB, le Canadian Lumber Standards Accreditation Board (CLSAB) et le Canadian Wood Pallet and Container Association (CWPCA) sont les trois organismes tiers approuvés par l'ACIA pour la mise en œuvre et le suivi des établissements inscrits au Programme canadien de certification des produits de bois traités à la chaleur (programme HT). Cette situation particulière au CIFQ fait en sorte que, selon le type d'établissement qui adhère au programme HT, le CIFQ agit en conformité avec les règlements et standards du CLSAB lorsqu'il est question de bois d'œuvre et agit pour le compte du QWEB/ACIA lorsqu'il s'agit d'autres produits du bois.

En 2022, nous avons effectué 339 inspections d'établissements inscrits au programme HT pour des produits du bois autres que le bois d'œuvre (bois d'emballage, palettes, feuillu, etc.) avec ou sans cellule de traitement à la chaleur. La fréquence de ces inspections n'est pas la même (varie entre trois et douze inspections annuelles) selon le type d'établissement et la période de probation des nouveaux établissements inscrits au programme.

En plus d'entretenir une communication constante avec les membres pour les conseiller sur diverses questions phytosanitaires et relayer l'information pertinente, nous avons maintenu une collaboration de premier ordre avec les autorités régionales et nationale de l'ACIA. Finalement, en collaboration avec le QWEB, nous avons publié trois rapports trimestriels – phytosanitaires et accès aux marchés.

— Qualibois

L'année 2022 marque le début du processus de migration vers une nouvelle plateforme de gestion des rapports des inspections menées par la Direction de la Qualité des produits. Après avoir confié un mandat visant une analyse fonctionnelle des besoins et l'identification des solutions possibles, le CIFQ a fait réaliser une estimation financière de la solution retenue avant de lancer un appel d'offres sur invitation.

Parallèlement à cette démarche, le CIFQ a mené une veille des différents programmes permettant de soutenir le développement de la solution identifiée. La recherche s'est avérée non fructueuse, et le conseil d'administration a opté pour une cotisation particulière auprès des utilisateurs afin de financer la mise à la retraite du système actuel et son remplacement par une nouvelle plateforme. L'appel d'offres a finalement été lancé, et la marche vers la nouvelle plateforme Web, permettant aux membres de consulter les résultats des inspections effectuées par le CIFQ dans leurs établissements, est maintenant bien amorcée. Le déploiement progressif de l'outil se fera au cours des troisième et quatrième trimestres de 2023.

— Les autres réalisations

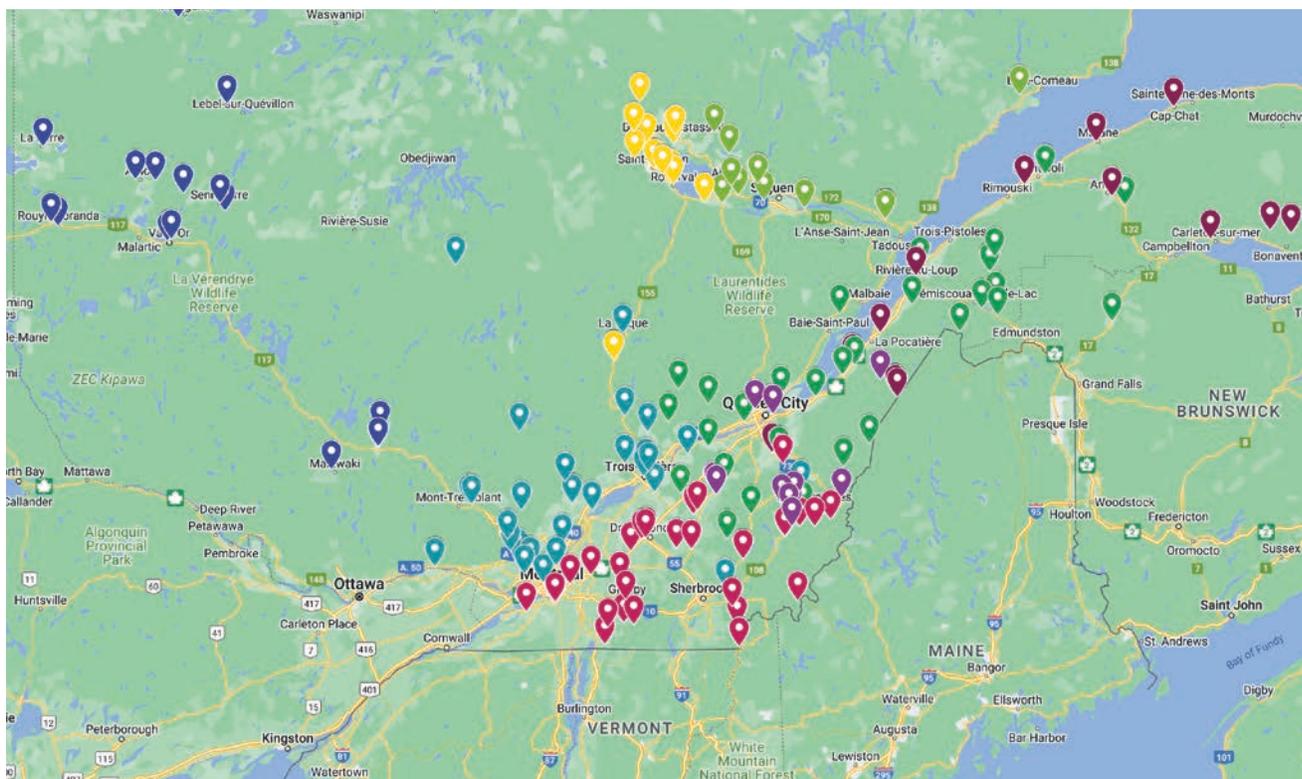
En 2022, l'équipe de la direction de la Qualité des produits a élargi ses rangs en embauchant M. Jeason Dubé à titre de formateur-inspecteur. Grâce à son expérience de formateur dans la classification du bois d'œuvre résineux ainsi que dans la classification du bois franc et du pin blanc, Jeason ajoute des compétences fort utiles à la direction de la qualité des produits.

Plusieurs projets ont été achevés durant l'année 2022. Voici les principaux :

- Révision de la politique et les procédures d'inspection de bois d'œuvre résineux du CIFQ;
- Révision de la pondération servant à établir le pointage global de chaque usine dans le programme performance;
- Accompagnement de trois établissements dans la production de bois d'œuvre rencontrant les exigences européennes CE en matière de classification et d'exportation;



Équipe de la Direction de la qualité des produits



Distribution des usines et des établissements par inspecteur

- Documentation (logigramme) de la procédure d'arrêt et de redémarrage des séchoirs en continu afin de maintenir l'intégrité du traitement à la chaleur;
- Révision du manuel de formation de bois jointé intitulé *Utilisation verticale montant (Colombage) seulement* (SPS 3 – NLGA);
- Élaboration d'un manuel de formation ainsi qu'une procédure de contrôle de la qualité pour le bois jointé classé par machine (SPS 4 – NLGA). Ces travaux serviront pour l'accompagnement dans la mise en place et la certification de la production de bois jointé classé par machine (SPS 4, NLGA). La production devrait débuter en 2023, et l'usine sera la seule au Canada à produire du SPS 4;
- Révision de la distribution des usines par inspecteur afin d'équilibrer la charge de travail et d'optimiser les déplacements;
- Révision et mise à jour des données liées aux établissements faisant l'objet de nos services;
- Réalisation d'un sondage visant à connaître les besoins de formation des différentes usines;
- Signature d'une entente avec l'École de foresterie de Duchesnay pour l'impartition de nos formateurs en classification de bois résineux et de bois franc;
- Veille stratégique visant à élargir notre offre de services à la fabrication des panneaux OSB.

— Comité qualité des produits et sciage résineux

Responsable :	David Hamel Clermond Hamel
Paul O'Dowd CIFQ	Éric Lebreux Arbec
Président :	Carl Lévêque Produits Forestiers Résolu
Bastien Deschênes Boisaco	Sébastien Morasse Interfor
Membres :	David Trottier Bois Daaquam
Jean-David Alder Produits forestiers St-Armand	

— Groupe de travail avisur

Responsable :	Étienne L'Heureux Arbec
Paul O'Dowd CIFQ	Vincent Lavoie FPIInnovations
Membres :	Régis Leclerc Matériaux Blanchet
Olivier Baes FPIInnovations	Patrick Lepage Bid Group
Dany Bouchard CIFQ	Carl Lévêque Produits Forestiers Résolu
Jessie Gonthier-Lajoie Bois Daaquam	Frédéric Tremblay Groupe Crête
Sven Gustavsson QWEB	
David Hamel Clermond Hamel	

— Groupe de travail des ateliers-conférences sur la transformation du bois pour une valeur ajoutée

Responsable :	Sven Gustavsson QWEB
Paul O'Dowd CIFQ	Yvon Hubert Bid Group
Membres :	Frédéric Jacques QWEB
Sylvie Alain Formabois	Sylvain Lefebvre FPIInnovations
Laurent Brassard Matériaux Blanchet	Julie Lessard Serex
Patrick Dallain Serex	Jean-François Martel Cegep St-Félicien
Yves Desssureault CRVI	Sébastien Morasse Eacom - Interfor
Alain Gagnon Groupe Crête	Nicolas Pearson Inovem
Neill Gibson VAB-Solutions	Michael Plourde Produits forestier Résolu
Marc Giguère Formabois	
Alain Gingras FPIInnovations	

— Groupe de travail des ateliers- conférences sur le séchage du bois pour une valeur ajoutée

Responsable :

Paul O'Dowd
CIFQ

Frédéric Jacques
QWEB

Aziz Laghdir
Serex

Président :

Bastien Deschênes
Boisaco

Vincent Lavoie
FPIInnovations

David Lévesque
Daaquam

Membres :

Sylvie Alain
Formabois

Jean-François Martel
Cégep St-Félicien

Christian Paquette
Eacom – Interfor

Georges Deschênes
Groupe GDS

Marc Savard
FPIInnovations

Sylvain Dionne
Bid Group

Simon Talbot
École Duchesnay

Marc Giguère
Formabois

Gilles Therrien
CIFQ

Sven Gustavsson
QWEB

Alice Xiaodong Wang
Université Laval

David Hamel
Clermond Hamel

Réjean Henri
Produits Forestier Résolu

— Comités externes auxquels participe la direction de la Qualité des produits

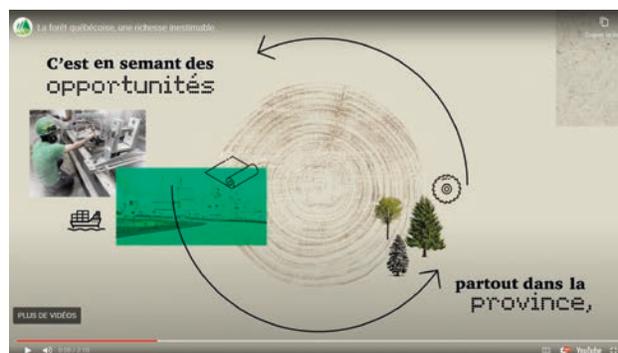
- Canadian Forest Phytosanitary Working Group
- Canadian Forest Products Advisory Committee
- Comité bois d'œuvre résineux QWEB
- Comité de gestion École de foresterie de Duchesnay
- Comité des membres CLSAB
- Comité technique NLGA
- Participation aux rencontres du comité exécutif et comité des opérations CLSAB

Direction Communications et Relations publiques

Les communications sont une dimension essentielle en matière d'acceptabilité sociale et d'harmonisation des usages. À la suite d'un exercice de consultation des membres, le Conseil d'administration du CIFQ a hissé au niveau de priorité stratégique cette fonction de l'organisation. Cette direction, en cours d'année, s'est vue élevée au rang de vice-présidence et a obtenu un budget conséquent en cours d'année afin de mener à bien les objectifs des mandats qui lui sont confiés.

— Le positionnement des messages économiques

À la suite de la publication de la mise à jour de l'étude *Impact économique de la filière de la transformation du bois sur les régions du Québec-2021* réalisée par PricewaterhouseCoopers (PwC) avec le soutien financier du QWEB, le CIFQ a souhaité faire connaître à un auditoire élargi ces faits économiques reluisants. Trop souvent méconnue ou mal comprise, l'incidence structurante de l'industrie forestière dans les quelque 900 municipalités québécoises qui en dépendent a été présentée sous forme de conférences et d'une capsule vidéo. Avec le soutien de l'équipe de Kabane, une vidéo en animation graphique intitulée *La forêt québécoise, une richesse inestimable* a été [mise en ligne](#).





Afin de s'assurer d'une diffusion élargie, une courte campagne de positionnement des messages économiques (sous forme d'une vidéo de 15 secondes) s'est tenue du 15 septembre au 15 octobre, soit jusqu'à la formation du nouveau Conseil des ministres. Destinée à un auditoire de 25 à 54 ans, la campagne s'est tenue sur les plateformes de Québecor et de Radio-Canada.

Un total de 110 490 vues a été enregistré pour la vidéo de 15 secondes, dont le taux d'achèvement a été de 73,64 %.

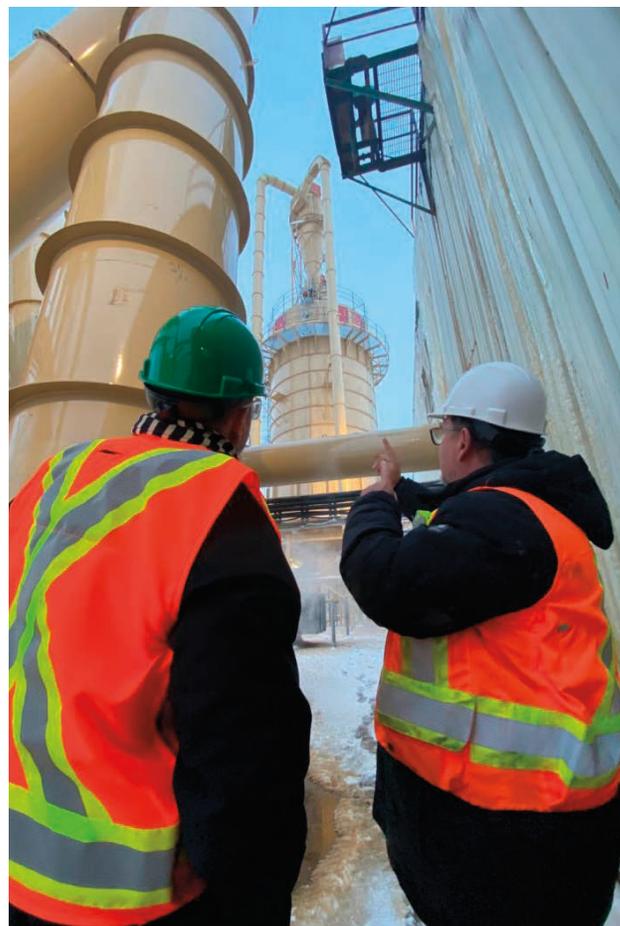
— Les tournées régionales du PDG

La tournée du PDG dans la région du Nord-du-Québec 27 au 30 septembre 2022

Notre PDG s'est déplacé dans le Nord-du-Québec en septembre. Il a profité de son déplacement pour aller visiter plusieurs usines, notamment celles de Matériaux Blanchette ainsi que les installations de la Scierie Landrienne. Un dîner-rencontre avec les membres de la région s'est ensuite tenu à Amos où des échanges fructueux ont eu lieu concernant les différents défis régionaux rencontrés par les industriels et concernant les pistes de solutions à envisager.

Une rencontre avec les élus de la région a pris place le lendemain à Lebel-sur-Quévillon afin de dialoguer avec les élus de l'administration régionale Baie-James (ARBJ) sur le rôle de l'industrie forestière dans le développement socio-économique des communautés de ce vaste territoire stratégique. Le rôle du matériau bois dans les efforts de lutte contre les changements climatiques a également été au cœur des échanges.

Cette tournée s'est conclue par la visite de la papetière Nordic Kraft et des installations de Chantier Chibougamau et de Nordic Structures. Cette visite dans le Nord-du-Québec a aussi connu un succès sur les plateformes Facebook et LinkedIn du CIFQ avec de nombreuses interactions et partages.



La tournée du PDG en Abitibi-Témiscamingue 17 et 18 novembre 2022

En novembre, notre PDG s'est rendu en Abitibi-Témiscamingue afin de rencontrer les membres du caucus de la CAQ ainsi que des membres industriels pour faire le point sur les approvisionnements de la filière forestière dans la région. Cette séance de travail a permis de discuter des réalités de la région, de l'apport de l'industrie forestière à la vitalité de nombreuses communautés, des enjeux actuels et à venir, pour finalement permettre de cerner des pistes de solution.

La tournée du PDG au Bas-Saint-Laurent 21 au 23 novembre 2022

Notre PDG a conclu son année de tournées régionales au Bas-Saint-Laurent. Il a profité de son passage pour rencontrer M. Guy Bernatchez, président du Forum des communautés forestières de la Fédération québécoise des municipalités (FQM) afin d'échanger sur les défis de l'industrie dans la région, mais aussi de parler de la collaboration nécessaire entre la FQM et le CIFQ pour l'avenir. S'en est suivi une rencontre avec certains membres du CIFQ à Matane permettant d'échanger sur leur réalité et sur les actions à prendre pour les appuyer dans leurs dossiers respectifs. Notre PDG s'est ensuite dirigé vers Sayabec pour une visite de l'usine Uniboard puis à Lac-au-Saumon afin d'aller visiter la toute nouvelle usine de granules de GDS.

La journée du 22 novembre a permis de tenir des séances de travail avec l'Association forestière bas-laurentienne et le Cégep de Rimouski. À cette occasion, une entente a été conclue avec l'équipe chargée de soutenir Cecobois dans le développement des modules du programme *Enseigner le bois*. La capitale régionale étant également l'hôte des bureaux régionaux de l'Union des producteurs agricoles, une rencontre fructueuse s'est tenue avec le directeur général du Syndicat des producteurs forestiers du Bas-Saint-Laurent, M. Charles-Edmond Landry. La journée s'est poursuivie avec une rencontre avec les représentants de la Chambre de commerce et de l'industrie Rimouski-Neigette, en présence de son directeur général M. Jean-Nicolas Marchand, au magnifique bâtiment de la distillerie Saint-Laurent mettant en valeur le bois et le magnifique paysage de l'estuaire du Saint-Laurent. Le décor enchanteur a servi de toile de fond lors de la comparution de notre PDG devant le Comité permanent des ressources naturelles de la Chambre des

communes, où il a présenté les vertus du matériau bois au développement d'une économie résiliente et faible en carbone.

La tournée du PDG au Bas-Saint-Laurent s'est terminée le 23 novembre avec une journée des plus chargées alors qu'il a rencontré des membres du CIFQ à Rivière-du-Loup avant de rencontrer la Chambre de commerce de la MRC de Rivière-du-Loup, la table des préfets de la région pour conclure par une visite complète de l'usine Papier White Birch.

— Une forêt de possibilités : en attendant le refinancement

En continuation de la campagne effectuée au cours des cinq dernières années et à la suite du financement obtenu auprès du MRNF avant le déclenchement des élections, la direction des Communications a travaillé à la continuité des activités auprès de la clientèle jeunesse à la recherche de métiers d'avenir. La phase 3 de la campagne **10 très bonnes raisons de choisir la forêt** a donc été préparée. Réalisé sur une période de six semaines, soit du 24 janvier au 6 mars 2022, ce placement répondait aux efforts de communication et d'attractivité du secteur forestier et coïncidait avec la période d'inscription et les processus d'admission des programmes professionnels, cégeps et universités. Le Collectif a ainsi lancé une campagne 100 % numérique et positionné les messages du printemps 2021 avec notre porte-parole, Sarah-Jeanne Labrosse.



La phase 3 de la campagne axée sur notre ambassadrice a maintenu la performance obtenue quant aux placements de l'environnement Google Display et une légère baisse des clics (delta négatif de 11 %) quant à la performance de la campagne Facebook.

— L'implication sociale

Cette année, le CIFQ a offert 8 000 \$ aux boursiers des secteurs professionnels et techniques. Le programme de bourses des membres associés du CIFQ a pris sa source de financement dans la seule activité qui s'est tenue en présentiel en décembre 2021. Or, plus de seize bourses de 500 \$ ont été distribuées à des étudiants et étudiantes provenant des quatre coins du Québec, dont neuf établissements de formation professionnelle et sept établissements de formation collégiale en foresterie. Mentionnons également que 6 000 \$ ont été remis pour les bourses universitaires aux 1^{er} et 2^e cycles.

En complément du programme de bourses courantes, les représentants du comité de direction des membres associés ont lancé, avec l'aide de la permanence du CIFQ, une nouvelle initiative pour offrir à des donateurs (membres réguliers et associés) la possibilité de remettre une bourse identifiée à leur nom. L'automne s'est avéré un temps réaliste pour les membres du comité de direction de solliciter 16 dons de 1 000 \$ auprès d'entreprises qui auront le privilège de remettre les premières bourses Leadership 2022-2023. Il s'agit d'une bonne façon de rehausser leur positionnement auprès des futurs travailleurs du milieu.

POURQUOI OFFRIR UNE BOURSE LEADERSHIP ?



En investissant dans nos leaders de demain, les entreprises du secteur forestier peuvent laisser une trace durable dans la société. C'est pourquoi le volet Leadership répond à des objectifs clairs :

- ✓ Favoriser le leadership et l'engagement actif dans son milieu et dans les activités qui enrichissent l'expérience étudiante en foresterie ;
- ✓ Souscrire à une diversité de talents au sein de l'industrie forestière ;
- ✓ Favoriser le maillage entre l'industrie et le milieu de l'éducation.

Site Web

20 000

sessions et plus de

17 000

visiteurs uniques

YouTube

971 123

vidéos visionnées avec un taux d'achèvement de

56 %

Plus de

19 800

clics générés sur Facebook et Instagram avec plus de

385 000

personnes atteintes
(2,6 M d'impressions)

— Les événements du CIFQ



— Le Congrès 2022

L'édition 2022 du Congrès du CIFQ, sous la thématique « Faire demain », a eu lieu les 16 et 17 juin au Manège militaire des Voltigeurs du Québec. Plus de 250 participants se sont réunis dans la Capitale-Nationale. À cette occasion, le CIFQ a rendu hommage à M. Yves Laflamme, ayant pris sa retraite le 1^{er} mars 2021, après une carrière de près de 40 ans dans l'industrie des produits forestiers, dont une partie à titre de président et chef de la direction de Produits forestiers Résolu et de membre du conseil d'administration du CIFQ.

— Les Ateliers-Conférences sur le séchage et la transformation du bois pour une valeur ajoutée

Les Ateliers-Conférences sur le séchage du bois pour une valeur ajoutée ont eu lieu les 21 et 28 avril 2022. Le CIFQ était heureux d'y accueillir 15 conférenciers qui ont partagé leurs présentations avec plus de 70 participants. Malgré la formule virtuelle de l'événement, les échanges entre les participants et les conférenciers étaient nombreux et dynamiques, témoignant ainsi de la qualité des présentations et de l'intérêt de l'auditoire.

Les Ateliers-Conférences sur la transformation du bois pour une valeur ajoutée ont eu lieu les 24 et 25 novembre à l'hôtel Concorde de Québec pour le grand retour de l'événement en présentiel. Le CIFQ a accueilli une quinzaine de conférenciers et environ 150 participants qui ont pu réseauter et échanger sur les multiples sujets couverts lors des deux journées de formation.



— Golf et Vélo pour la relève

L'Événement Golf et Vélo pour la relève a fait son grand retour en 2022. Animations, dégustations de produits locaux et défis étaient au programme tout au long de la journée, au terme de laquelle les golfeurs et cyclistes se sont retrouvés pour un cocktail et une remise de prix de présence. L'événement a été l'occasion d'amasser une somme de 16 000 \$ qui permettra de remettre les bourses destinées aux finissants de l'année 2023.



— Perspectives 2023

L'année 2022 souligne la deuxième édition de l'événement Perspectives tel que nous le connaissons maintenant. Le 2 décembre 2022, plus de 120 participants se sont rassemblés afin d'entreprendre des discussions sur les horizons d'avenir de l'industrie forestière en 2023. Le CIFQ a aussi voulu offrir à ses membres un bilan exhaustif de l'année 2022. Prévisibilité, perceptions et enjeux : ce sont les thèmes qui se sont dégagés des présentations des experts et des discussions qui en sont ressorties. La journée a de plus été l'occasion de sonder les membres du CIFQ sur des enjeux clés de l'avenir de l'industrie forestière au Québec, permettant ainsi d'identifier les priorités de nos membres pour les années à venir. Parmi les points phares de cette journée se trouvent l'allocation de la nouvelle ministre des Ressources naturelles et des Forêts, M^{me} Maïté Blanchette Vézina, de même que la remise d'une plaque de reconnaissance de carbone séquestré dans les bâtiments qui utilisent une structure en bois à l'Institut quantique de l'Université de Sherbrooke.





— Nos réseaux sociaux

Facebook

+173
abonnés

Gain de

150 %

LinkedIn

+503
abonnés

Gain de

56 %

— Nos publications

13

Communiqués
de presse
publiés par
le CIFQ

44

Publications
du CIFQ vous
informe

— Nos entrevues

+ d'une vingtaine

d'entrevues accordées par Jean-François Samray et Michel Vincent aux médias suivants : Radio-Canada, Le Soleil, La presse, Journal de Québec, Journal Le Nord Côtier, TVA Nouvelles, La terre de chez nous, Ma Côte Nord, RDI Zone économie, Les Affaires, Le Monde forestier, Le Placoteux.

— Nos mentions
dans les médias

245
CIFQ

196

Jean-François
Samray et
Michel Vincent

— Comité Communications et Affaires publiques

Responsable :

Véronique Normandin
CIFQ

Président :

Jean-François Samray
CIFQ

Membres :

Louis Bouchard
Produits forestiers Résolu

Pierre Hallé
Produits forestiers Petit Paris

Christine Leduc
Interfor

Frédéric Verreault
Chantier Chibougamau

— Comité des membres associés

Responsable :

Laurence Drouin
CIFQ

Président :

Robert Pellerin
BFL Canada

Membres :

Mélanie Boyer
Raymond Chabot Grant Thornton

Serge Gagnon
Groupe PG

Neil Gibson
Vab Solutions inc.

Carl Gilbert
Fonds de solidarité FTQ

Claude Girard
Fasken

David Gourde
Bid Group

André Gravel
Gestion Solifor

René Harpin
Bois et Solutions Marketing SPEC inc.

Jean-François Samray
CIFQ

Maude Vallée
Banque Nationale



Cecobois

La direction Centre d'expertise sur la construction commerciale en bois (Cecobois) a pour mission de promouvoir et de soutenir l'utilisation accrue du bois en construction commerciale, institutionnelle et multirésidentielle au Québec. Financé conjointement par l'industrie, le gouvernement du Québec et le gouvernement fédéral, Cecobois met en œuvre un important programme d'activités incluant des formations continues, du soutien technique aux professionnels, des publications techniques ainsi que des activités de développement de marché. Cecobois regroupe également un réseau d'une centaine de partenaires issus du milieu de la construction (le Réseau Cecobois).

— L'importance de documenter les répercussions carbone des bâtiments

Dans le cadre de la Politique gouvernementale d'intégration du bois dans la construction, Cecobois s'est vu octroyer en 2022 un soutien financier additionnel de 950 000 \$ sur trois ans. Celui-ci permettra d'accompagner les ministères et organismes dans l'évaluation des répercussions carbone de leurs bâtiments à l'aide de l'outil Gestimat. Cecobois travaillera également au cours des prochains mois à l'élaboration de seuils d'empreinte carbone intrinsèque pour différents types de bâtiments non résidentiels en appui au développement de cibles de réduction.

— L'évolution de la réglementation

En 2022, Cecobois a conclu une entente avec FPInnovations visant à développer des fiches techniques documentant des solutions équivalentes (ou solution de rechange) aux solutions prescriptives du Code de construction pour accélérer l'acceptation des constructions en bois lorsque certaines limitations du Code limitent son usage. Plus de vingt enjeux et sujets de fiches techniques ont été identifiés par les professionnels du Réseau Cecobois; lesquels ont permis à FPInnovations de soumettre un plan de travail élaboré au MRNF et à la RBQ.

Crédit photo : Latéral Conseil

— Une réponse à la demande grandissante des professionnels du bois

Au cours de la dernière année, l'équipe de Cecobois a continué d'être fortement sollicitée au chapitre des requêtes techniques, notamment par les ingénieurs en structure qui représentent 40 % des quelque 500 requêtes annuelles.

Les interventions de Cecobois ont contribué à la réalisation de **52 projets** ayant nécessité l'équivalent de **16,23 millions de pmp**. L'utilisation du bois dans ces projets a par ailleurs permis de stocker **53,2 t. éq. CO₂**.

— Les conférences Cecobois en mode virtuel

Le resserrement des mesures sanitaires en janvier 2022 a forcé Cecobois à convertir les Conférences Cecobois en événement virtuel plutôt qu'en présentiel. Une nouvelle plage horaire échelonnée sur six demi-journées a été établie pour présenter les 31 conférences. Le nouveau concept comprenait également l'accès aux conférences en différé pour une période d'un mois après l'événement, soit jusqu'au 31 mars 2022. Ces conférences, très appréciées des participants, ont permis de joindre 264 professionnels du bâtiment. En tout, plus de 1 885 sessions en direct et 1 008 sessions en différé ont été visionnées, pour un total de 2 170 h de formation. Lors des sondages de satisfaction, plus de 75 % des participants ont confirmé que la formation suivie les inciterait à mentionner davantage le bois dans leurs projets.

— Des formations en continu

Plus de 73 ateliers, formations, webinaires et interventions scolaires ont permis la diffusion du savoir-faire en construction auprès de 1 687 professionnels.

— Le projet Enseigner le bois

Le projet *Enseigner le bois*, qui vise à augmenter l'offre de formation sur le bois dans les établissements d'enseignement collégiaux et universitaires, confié à Cecobois par le ministère des Ressources naturelles et des Forêts, a lui aussi bien avancé. Des consultations avec le milieu de l'enseignement et des professionnels ont permis d'établir les priorités de contenus et la rédaction des contenus a été amorcée. Une entente avec l'équipe de formation continue du Cégep de Rimouski a été conclue en fin d'année afin de soutenir la réalisation de ce projet.

— Une communication soutenue

La présence de Cecobois dans les médias sociaux a été très active cette année, ce qui s'est traduit par un accroissement du nombre d'abonnés aux pages Facebook, Twitter et Instagram. Cecobois compte maintenant 12 615 abonnés sur l'ensemble de ses plateformes de médias sociaux, soit une hausse de 11,6 % par rapport à l'an dernier.

Du côté des publications, deux numéros du populaire journal *Construire en bois* ont été publiés, dont l'édition spéciale sur les Conférences Cecobois qui se sont déroulées à l'hiver 2022. Le journal *Construire en bois* visant à inspirer les professionnels et à diffuser le savoir-faire en construction compte 3 179 abonnés en version papier et 3 920 abonnés en version électronique. À cela s'ajoute l'infolettre de Cecobois, qui a fait l'objet de 34 publications joignant plus de 5 000 abonnés. Cecobois a également publié deux nouvelles études de cas mettant en vedette Le Majella, un édifice de six étages en ossature légère, et l'école Fernand-Seguin de Montréal en bois massif.



Crédit photo : Stéphane Brugger



Crédit photo : Courtoisie de Logisco

— Une stratégie carbone pour mobiliser l'industrie

Dans la foulée des différentes cibles environnementales pour réduire les émissions de GES dans différents secteurs d'activité, Cecobois a amorcé en 2022 le développement d'une stratégie de communication visant le positionnement du bois comme solution concrète à la réduction des émissions de GES en construction. Des axes communicationnels préliminaires et des moyens de communication ont été ébauchés et présentés au comité directeur de Cecobois ainsi qu'au Réseau Cecobois. La création d'un comité avisé composé d'architectes du Réseau Cecobois a permis de guider les orientations stratégiques.

Cette stratégie s'articulera autour de cinq axes :

1. Mobiliser les donneurs d'ordres;
2. Documenter l'impact carbone;
3. Informer et communiquer;
4. Faire rayonner et reconnaître;
5. Mesurer le progrès.

Le plan stratégique prévoit le développement d'un microsite Internet, un plan de mobilisation ainsi qu'un plan de partenariat. Il sera arrimé avec le logiciel Gestimat qui permet d'évaluer l'impact carbone des matériaux de structure. Un concept de plaque carbone visant à reconnaître les donneurs d'ordres ayant contribué à la réduction de l'empreinte carbone de leurs bâtiments a d'ailleurs été développé en utilisant les rapports produits dans le cadre du programme de Vitrine technologique pour les bâtiments et les solutions innovantes en bois, lesquels s'appuient justement sur les données de Gestimat. Déjà trois plaques ont été remises jusqu'à présent; dont une pour l'école Fernand-Seguin en présence du ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, M. Benoit Charrette; une pour l'école Vauquelin en présence du ministre responsable des Services sociaux, M. Lionel Carmant; et une pour l'Institut quantique de l'Université de Sherbrooke en présence de la ministre des Ressources naturelles et des Forêts, M^{me} Maité Blanchette Vézina. Le plan stratégique sera achevé en 2023.



— Des feux de démonstration à Ottawa

L'été dernier, Cecobois a contribué à un projet de feu de démonstration à Ottawa en collaboration avec le Conseil canadien du bois. Celui-ci visait essentiellement à réaliser des essais sur une structure pleine grandeur en bois massif afin de documenter la performance au feu de ce système structural dans le but de faciliter son acceptation dans les codes de construction et auprès des services incendies. Plus de 150 experts de partout au Canada, incluant des pompiers, des responsables de la réglementation en matière de construction, des représentants de l'industrie des assurances, des ingénieurs et des architectes étaient présents lors du premier essai tenu en juin.

Cecobois a profité de l'occasion pour organiser la participation d'une délégation québécoise d'environ 30 personnes qui comprenait des représentants de la Régie du bâtiment du Québec, de l'Association des gestionnaires en sécurité incendie et civile du Québec, de l'Association des pompiers instructeurs du Québec, de l'Ordre des architectes du Québec, de l'Ordre des ingénieurs du Québec, du ministère des Ressources naturelles et des Forêts, du ministère de la Sécurité publique ainsi que des services de sécurité incendie des villes de Montréal, Québec, Gatineau, Lévis et Blainville. Plusieurs conférences avec des experts ont également été organisées en marge du feu de démonstration, suivies par cinq tables rondes.

Un deuxième essai visant à simuler un scénario d'incendie sur un chantier de construction s'est aussi tenu en septembre. Ce sont 28 représentants des services de sécurité incendie et d'associations de pompiers du Québec qui ont pu assister au test en matinée, puis à un après-midi de présentations sur la sécurité incendie dans les bâtiments en bois massif. Au total, cinq scénarios d'incendie ont été réalisés. Un rapport détaillé des résultats est en cours de rédaction et sera rendu disponible par le CNRC en 2023.

— Gestimat : un allié de taille !

L'utilisation du matériau bois en construction est reconnue comme un moyen efficace de lutte contre les changements climatiques. Lancé en 2019, l'outil Gestimat permet aux professionnels du bâtiment de quantifier, d'analyser, de comparer et de présenter de façon impartiale les émissions de GES dues à la fabrication des matériaux de structure de différents scénarios de bâtiments. Bientôt, il comprendra également des données concernant les matériaux d'enveloppe ce qui en fera un outil incontournable et un allié de taille pour les donneurs d'ordres et les professionnels souhaitant réduire l'empreinte carbone de leur bâtiment et atteindre la carboneutralité.

Le gouvernement du Québec s'appuie sur Gestimat pour comptabiliser l'empreinte carbone des bâtiments financés en tout ou en partie par l'État. À la demande du ministère des Ressources naturelles et des Forêts de l'Ontario, Cecobois a adapté le calculateur Gestimat au contexte énergétique de cette province.

Avec l'appui financier du ministère des Ressources naturelles et des Forêts, Cecobois entreprend un projet de trois ans visant à documenter l'empreinte carbone moyenne des structures de bâtiments et à définir des cibles de réduction (kg de CO₂ par m²) qui pourront potentiellement être intégrées dans la réglementation (codes de construction).

— Le Réseau Cecobois : l'engagement se poursuit

Le Réseau Cecobois s'est réuni à deux reprises cette année. Comptant près de 100 partenaires représentant la chaîne de création de valeur de la construction bois, le Réseau Cecobois est un actif majeur sur lequel repose toute sa légitimité. La rencontre du Réseau de décembre dernier a permis de discuter de l'évolution du marché de la construction en bois et d'élaborer des thèmes prioritaires de développement d'outils et de fiches techniques. Identifié comme étant une référence en Amérique du Nord, ce modèle participatif est à présent repris dans différentes provinces, au plan canadien par le Conseil canadien du bois et chez nos voisins du sud.



— Comité directeur de Cecobois

Responsable :

Louis Poliquin
CIFQ

Président :

David Croteau
Chantier Chibougamau

Membres :

Jean-Philippe Carrier
L2C Experts

Zoé Chamberland
MRNF

Philippe Clune
Produits forestiers Résolu

Steve Desrosiers
Art Massif

Kathy Poulin
Structures RBR

Martin Richard
Conseil canadien du bois

Martin Roy
Profab

Jean-François Samray
CIFQ

Vadim Siegel
ABCP

Charles Tardif
Maibec

Pierre-Jonathan Teasdale
RNCAN

— Comité aviseur pour enseigner le bois

Responsable :

Louis Poliquin
CIFQ

Membres :

Jean-Luc Bouffard
LGT

Cynthia Dincl
Structures RBR inc.

Julie Frappier
Nordic

Bechara Helal
Université de Montréal

Guyline Lafortune
Coarchitecture

Dominique Maheu
LGT

Julie Raymond
Cégep de Rimouski

— Comités externes auxquels participe la direction Cecobois

- Bureau de direction de la chaire CIRCERB (Université Laval)
- Chaire de recherche sur la qualité (Université de Montréal)
- Comité consultatif MRNF-RBQ sur la construction en bois (MRNF)
- Comité de communication du feu de démonstration du CCB
- Comité de travail technique sur l'évaluation de la capacité portante des ponts en bois (MRNF/UQAR)
- Comité de travail : école Jacques-Leber (école de quatre étages en bois massif) (MRNF/SQI)
- Comité de travail : écoles de trois et quatre étages en bois et de grandes superficies (MRNF/SQI)
- Comité des directeurs des Wood Works (CCB)
- Comité des normes du TPIC (Truss Plate Institute of Canada)
- Comité des partenaires du Réseau Cecobois
- Comité du chapitre 2 (Durability) de la norme CSA-S7 Pedestrian, Cycling & Multiuse Bridge Design Subcommittee (CSA)
- Comité sur la formation pour techniciens en fermes de toit (Formabois et MSBQ)
- Comité sur les assurances chantier en construction (MSBQ)
- Comité technique OIQ-RBQ-MSBQ sur les fermes de toit et la partie 9 du CCQ (MRNF)
- Conseil d'administration du SEREX (SEREX)
- Feu de démonstration – Mass Timber Demonstration Fire Test Project (CCB)
- Guide d'inspection des ponts forestiers en bois (FPInnovations/MRNF)
- Ingénieurs en structure de Montréal (ISM)
- Lab construction et économie circulaire (CERIEC)
- Projet Murs innovants et performants (Créneau Éco-construction)

Membres du Conseil d'administration

au 31 décembre 2022

* Membres du comité exécutif

— Secteur sciage et déroulage



Gérald Baril
Groupe Lebel (2004) inc.*



Denis Bérubé
Cédrico inc., Bois d'œuvre



Jean-Paul Carrier
Matériaux Blanchet inc.



Sébastien Crête
Groupe Crête inc.



Bastien Deschênes
Boisaco inc.*



Sylvain Deschênes
GDS inc., Groupe
de scieries



Stéphane Boileau
Eacom - Interfor*



Carmin Hamel
Clermond Hamel



Éric Bernier
Groupe Rétabec



Alain Paradis
Produits forestiers
Petit Paris



**Jean-François
Champoux**
Scierie St-Michel



Charles Tardif
Maibec inc.

— Entreprises de feuillus et pins



Éric Bouchard
Industries John Lewis
Itée – Rétabec*



Stéphane Nolet
Arbec, Bois d'œuvre inc.



Michel Pitre
Lauzon Planchers
de bois exclusifs

— Entreprises intégrées



Étienne Vézina
Produits forestiers Résolu



Éric Couture
Produits forestiers Résolu



Nadine Denault
Produits forestiers Résolu



Frédéric Verreault
Chantiers Chibougamau



Hugues Simon
Produits forestiers Résolu*

— Secteur Pâtes, papiers, cartons et panneaux



Maxime Cosette
Kruger inc.*



Guilhem Coulombe
Louisiana-Pacifique
Canada ltée



Pierre Gingras
Arbec, s.e.n.c., Produits
forestiers



Sylvain Girard
Papiers White Birch



Karen Roach
Produits forestiers Résolu



Gilles Couturier
Uniboard Canada inc.



Alain Légaré
West Fraser – Norbord



Sylvain Martel
Tafisa Canada*



Luc Pelletier
Cascades Emballage
carton-caisse



Michel Sigouin
Forex

— Membre associé



Robert Pellerin
BFL Canada

Liste des membres du CIFQ

— Un membre depuis 50 ans

- Scierie St-Elzéar

— Les membres depuis 25 ans

- Barrette Structural
- Les Bois Indifor inc.
- Manufacturiers et exportateurs du Québec
- Perverco
- Lecours Lumber Co. Limited

— Liste des membres réguliers au 31 décembre 2022

- 9344-6524 Québec inc. (Bois Lac-St-Jean)
- Adélard Goyette & Fils Ltée
- Amex Bois Franc inc.
- Arbec, Bois d'œuvre inc.
- Bégin et Bégin inc.
- Bernard inc., René
- Blanchet inc., Matériaux
- Bois d'ingénierie Résolu (changement de nom)
- Bois Daaquam inc.
- Bois du Fjord inc., Les
- Bois Francs DV inc., Les
- Bois Lemay inc.
- Bois Weedon inc., Les
- Boisaco inc.
- Busque & Laflamme inc.
- Carrier & Bégin inc.
- CBV inc., Transformation de bois
- Cedrico inc., Bois d'œuvre
- Champeau inc., J.M.
- Chantiers Chibougamau Itée
- Compagnie du Bois Franc DZD inc.
- Côté Itée, Alexandre
- D&G Itée, Les produits forestiers
- Damabois inc. (nouveau 2021-06-30)
- Duhamel, Scierie
- Duplessis Itée, Léopold
- Eacom
- Fontaine inc.
- FOREX
- G.L.A. inc., Les Bois
- GDS inc., Groupe de scieries
- Gestion forestière Abitibi
- Girard inc., Scierie
- Goodfellow inc.
- Groupe Crête Division Chertsey
- Groupe Crête Division Saint-Faustin
- Groupe Lebel 2004 inc.
- Groupe Lignarex inc.
- Groupe NBG inc.
- Hamel Itée, Clermond
- Industries de Bois St-Raymond Ltée, Les (Scierie Dion & Fils)
- Industries John Lewis Itée – Rémabec
- Industries P.F. inc., Les
- Kébois Ltée
- Lac-St-Jean inc., Scieries
- Lafontaine inc., Bois de sciage
- Lamco, Produits forestiers
- Landry et Associés inc.
- Lauzon inc., Marcel
- LAUZON Planchers de bois exclusifs
- Lemelin inc., Les bois
- Lulumco inc.
- Maibec inc.
- Mobilier Rustique inc. (Beauce)
- P.S.E. inc., Scierie
- Petit Paris inc., Produits forestiers
- Poirier inc., Rosario
- Primewood Lumber inc.
- Pro-Bois André Rousseau inc.
- Produits de bois CWP
- Produits forestiers M.E.S. Inc., Les
- Produits forestiers Mauricie
- Produits forestiers Résolu
- Produits forestiers Temrex, s.e.c.
- Sartigan inc., Usine
- Scierie Martel
- Scierie St-Michel inc.
- Services Boismax, inc.
- St-Elzéar inc., Scierie
- Vexco inc.
- West-Brome inc., Scierie

— Liste des membres PPCP au 31 décembre 2022

- Arbec Div. Panneaux OSB
- Cascades inc.
- Kruger inc.
- Louisiana Pacifique Can Ltée
- Norbord inc.
- Papiers White Birch
- Produits forestiers Résolu
- Tafisa Canada
- Uniboard Canada inc.

— Liste des membres associés au 31 décembre 2022

- 9200-4746 Québec Inc. (Torréfaction PLUS)
- 9224-5737 Québec inc. (A.G. Bois)
- 9279-8990 Québec Inc. (Vente concept MB)
- A. F. A. Forest Products Inc.
- Airex Energy Inc.
- Airmedic
- Almassa international inc.
- ALSERO
- ANDRIZ Iggesund Canada inc.
- Assoc. des entr. en travaux sylvicoles du Québec
- Assoc. des producteurs de copeaux du Québec
- Assoc. québécoise de la quincaillerie et des mat. de construction
- Atelier Fabrication R.Y.
- Autolog
- Banque Nationale du Canada
- Barrette Structural
- Benoît & Dionne prod. forestiers
- BFL Canada risques & Assoc.
- Bid Groupe

- Blanchet Multi-Concept
- BMR inc., Groupe
- Bois Alexlyn inc.
- Bois B & G (9095-2185)
- Bois d'œuvre Beaudoin Gauthier
- Bois et Solutions Marketing SPEC INC.
- Bois Laurentien
- Bois Laurentides inc.
- Bonsaï inc., Bois
- Bois ouvré Beauceville (1992)
- Boscus Canada inc.
- Caisse de l'Énergie et des Ressources naturelles
- Cambiumex inc.
- Carbotech International
- Cégep de Saint-Félicien
- Cégep de Sainte-Foy
- Centrap inc.
- Centre de form. prof. de Mont-Laurier
- CERFO
- Chapais Énergie, Société en commandite
- CIMDAT (3700763 Canada inc.)
- Commission scolaire du Pays-des-Bleuets
- Côté et Bernier, Bois
- Couture et Turcotte
- Daniel Cayouette
- Dendrotik inc.
- Dentons Canada
- Desfor, consultants forestiers (Groupe)
- Desjardins capital de risque
- Développement économique Canada
- DGR inc., Consultants forestiers
- Distributions BMB (1985) s.e.c.
- DK-SPEC inc.
- DMM inc., Produits forestiers
- EBI Electric
- École de form. techn. bois de Duchesnay
- Effecto
- Énergir
- Équipement SMS Inc.
- Équipement Boifor
- Equitem Roberval
- Equitem Saguenay
- Érablières des Alléghanys
- Estampes Michaud inc.
- Fabrication PFL
- Fasken Martineau DuMoulin
- Fédération québ. des coop. forestières
- Fonds de solidarité FTQ
- Forex Langlois
- Formation Lean Expert
- Fournitures Funéraires Victoriaville
- GECA Environnement
- Gilbert inc., Les produits
- Granulco inc.
- Groupe Cyclofor Plus inc.
- Groupe EFIKA
- Groupe Filgo-Sonic (P. Gosselin)
- Groupe Lebel – Cacouna
- Groupe MYD
- Groupe PG SCF
- Groupe Savoie
- Horisol
- HUB international Québec Ltée
- Hydro-Québec
- IDÉA Contrôle
- Ilnu Transforme
- Indifor inc., Bois
- Industries Fournier
- Industries Machinex
- Inotech Fabrication Normandin
- Interco inc., Les entreprises
- Investissement Québec
- Jacques Laferté Ltée
- Joroval inc.
- L. C. N. inc.

- Lecours Lumber Co. Limited
- Liebherr-Canada Ltd
- M. G. Bois Traité
- Machinage Piché
- Machinerie Lico inc.
- Mailhot Palettes inc.
- Mallette S.E.N.C.R.L.
- Manubois inc.
- Manufacturiers et exportateurs du Québec
- Martek (1992) inc., Les bois
- Matra inc., Produits
- MBI Global
- McNeil inc., Groupe
- Menuiserie d'East Angus inc.
- Menuiserie Gérard Faucher inc.
- Métal 7
- Nicholson Manufacturing Ltd
- Novilco
- Oxygène Dolbeau
- Palco inc.
- Palettes B. B. inc.
- Palettes Beauceronnes
- Palettes C.M.P. inc.
- Palettes Express
- Palettes Grandmont
- Palettes M.C. Inc.
- Palettes Perron inc.
- Palettes Ressources
- Phil Électronique
- Placage Beaulac
- Planchers des Appalaches
- Les Planchers Mercier
- Plante & Fils, L.H.
- Plastiques G Plus
- Portbec ltée, Produits forestiers
- Prelco Inc. (div. Mtl)
- Prelco Inc. (div. Rivière-du-Loup)
- Premier Tech Horticulture
- Preverco Inc.
- Produits Forestiers Sitka
- Produits forestiers St-Armand
- Raymond Chabot
- René Matériaux Composites
- René Matériaux Composites Ltée, usine de Sainte-Clotilde
- Ressources Lumber inc.
- Ripco inc.
- Groupe Système Emballage Samuel
- Sawquip
- Scieries Matte inc.
- Séchoir MEC
- Séchoirs Ste-Élisabeth
- Séchoirs St-Gabriel (9051-4613) Inc.
- Serex
- Signode Canada
- Société de cogénération de St-Félicien
- Soleno inc.
- Solifor Gestion
- TLB inc., Produits forestiers
- Tanguay Inc., Les machineries
- Teknion Roy Breton Inc.
- Torrexpert
- Transformateurs DELTA
- Transports Charette
- Ushkuai, Les entreprises
- USNR/Kockums Cancar Co.
- VAB Solutions inc.
- Vic Mobilier de Magasin
- Vicwest
- Wajax
- Wellons Canada



Équipe du CIFQ

— Direction générale

Jean-François Samray

Président-directeur général

Chantal Lefrançois

Adjointe exécutive et coordination administrative

— Vice-Présidence Communications et Relations publiques

Véronique Normandin

Vice-présidente – Communications et relations publiques

Laurence Drouin

Gestionnaire – Projets spéciaux et parties prenantes

Jonathan Avenel

Coordonnateur aux événements

Marianne Brassard

Chargée de communication

— Direction Administration et Finances

Gilbert Landry

Directeur Finances et Projet TI, Contrôleur

Guylaine Côté

Technicienne en administration

— Direction Cecobois

Louis Poliquin

Directeur

Caroline Frenette

Gestionnaire – Construction durable en bois
et Enseigner le bois

Guillaume Bédard-Blanchet

Conseiller technique – Programme Cecobois

François Charette

Conseiller technique – Programme Cecobois

Sébastien Gagné

Conseiller technique – Programme Cecobois

Rosaline Larivière-Lajoie

Conseillère technique – Construction durable en bois

Yannick Lessard

Coordonnateur Gestimat

Simon Thibeault-Bellavance

Conseiller technique – Programme Cecobois

Myriam Larouche

Conseillère technique – Enseigner le bois

Katia Lavoie

Coordinatrice aux événements

— Direction Économie et Marchés

Michel Vincent

Directeur

Alexandre Larouche

Directeur adjoint

— Direction Énergie et Environnement

Louis Germain

Directeur

Rachel Thibault

Directrice adjointe – Environnement

— Direction Foresterie et Approvisionnement

Jean-François Côté

Directeur

Caroline Flaschner

Analyste en pratiques et politiques forestières

— Direction Qualité des produits

Paul O'Dowd

Directeur

Gilles Therrien

Chef inspecteur

Dany Bouchard

Inspecteur – Côte-Nord et Saguenay-Lac-Saint-Jean

Jeason Dubé

Formateur-inspecteur

Sylvain Lalumière

Inspecteur – Estrie, Montérégie et Beauce-Appalaches

Martin Patry

Inspecteur – Côte-Nord et Saguenay-Lac-Saint-Jean

Annie Roy

Inspectrice – Abitibi-Témiscamingue et Nord-du-Québec

Christian Simard

Inspecteur – Bas-Saint-Laurent et Gaspésie

Sylvain Tousignant

Inspecteur – Mauricie, Lanaudière et Laurentides

Laura-Émylie Lavallée

Adjointe administrative

Le CIFQ souhaite souligner le départ à la retraite de M. Jean Michaud en mars 2022, après 28 ans de services dévoués à l'inspection de la qualité des produits. Bonne retraite, Jean!





*Conseil de
l'industrie
forestière
du Québec*

1175, avenue Lavigerie
Bureau 200
Québec (Québec) G1V 4P1
cifq.qc.ca